

Le Canada des autres

Michel Vastel



Une ville de pionniers

■ CALGARY — Lorsque l'économie de l'Est de Montréal s'est soudain désintégrée, tout ce qui commande à l'économie et à la politique s'est tourné vers Ottawa: pour s'en plaindre d'abord, et pour en attendre des miracles ensuite.

À Calgary, c'est le maire de l'endroit, Ralph Klein, et le président de Lavalin, Arthur Smith, qui ont décidé de prendre les choses en main, sans un sou ni même un mot d'encouragement du gouvernement fédéral.

Les entrepreneurs et les élus locaux auraient pourtant eu de quoi se plaindre: dans cette métropole de 625 000 habitants dont 80 p. cent de la population dépend du pétrole et du gaz naturel, il se donnait \$2,5 milliards de contrats de construction par année. Seule Houston (Texas) faisait mieux en Amérique du Nord.

Soudain, arriva une récession mondiale et le Programme énergétique national: « Plus vous volez haut, plus brutale est la chute », se rappelle Ralph Klein, qui venait juste d'entrer à l'hôtel de ville de Calgary. Près de 5 000 personnes, surtout des professionnels, ont quitté la ville. Pour la première fois dans l'histoire de Calgary, on a mis plusieurs centaines d'employés municipaux à pied.

Au lieu de s'apitoyer sur leur sort, les Calgariens ont décidé de prendre leur avenir en main. Ils ont créé un « Office du développement économique », coprésidé par le maire et Arthur Smith, et la Chambre de commerce s'est mise de la partie, sur le thème de « Yes, we can! ». « Cette ville ne se désespère pas vite et ne se décourage jamais, confie aujourd'hui son maire; c'est une ville de pionniers ».

Pendant le boom du pétrole, la ville ne se souciait même pas de son développement économique. La préoccupation majeure était de réorganiser la circulation automobile, de semaine en semaine, autour de gigantesques chantiers de construction. « On se contentait d'accueillir de notre mieux ceux qui s'installaient chez nous », se rappelle Ralph Klein.

En 1982 cependant, la récession frappait: sans attendre une subvention d'Ottawa pour créer un quelconque « comité de survie », commerçants, entrepreneurs et... ingénieurs-conseils de Montréal se sont mis à penser à l'avenir de leur ville: ils ont identifié deux secteurs — l'agro-alimentaire et la technologie des communications — pour réduire leur dépendance par rapport au pétrole et au gaz naturel. Ce qui prouve que les entreprises, Lavalin ou d'autres, se comportent différemment, selon l'environnement dans lequel elles opèrent.

Ralph Klein

Le principal architecte de cette « opération-survie » a été élu maire de Calgary en octobre 1980, à la surprise générale et contre le maire sortant, un sorte de Jean Drapeau local qui vivait depuis plusieurs années coupé de sa population. Ancien chroniqueur municipal pour une station de télévision locale, il avait alors moins de 38 ans. Il s'était lancé en politique avec \$300 en banque et un emprunt de \$600.

Sa campagne électorale fut alimentée par un groupe de fonctionnaires déçus, sinon scandalisés, par la corruption et le manque d'imagination de l'administration sortante. Même si Ralph Klein hérita presque immédiatement d'une ville en crise, il fut réélu, trois ans plus tard, avec les deux tiers des voix.

Ralph Klein eut son heure de gloire, au Québec, lorsqu'il dénonça l'invasion de sa ville par les « petits voyous du Québec », attirés par les mégaprojets du pétrole. Beaucoup ont cru qu'au cours de ses visites subséquentes, Ralph Klein venait présenter ses excuses au Québec. Que non! Le maire de Calgary rôdait autour de compagnies québécoises en quête de ceux plus éléments.

Ralph Klein se vante ainsi d'avoir repéré, au cours de ses « expéditions de recrutement », une douzaine de compagnies québécoises prêtes à émigrer vers l'Alberta. Il raconte ainsi le cas d'un petit fabricant de vêtements à qui il rend régulièrement visite, envoie des cartes de Noël, et l'invite au « Stampede ». L'homme d'affaires est sur le point de se laisser séduire. « Je n'ai jamais entendu parler de Jean Drapeau, raconte le chef d'entreprise. Et me voilà courtois par le maire de Calgary... Une stratégie terriblement efficace ».

Comme si cela ne suffisait pas, Ralph Klein soigne aussi les cadres des entreprises songeant à déménager, et même leurs familles. Lorsque les employés de Pacific Western ou de Shell sont arrivés à Calgary, ils ont eu droit, non seulement à une lettre personnelle du maire, mais à des billets gratuits pour le zoo et quelques musées locaux, et des invitations au Stampede!

Bien sûr, les habitués du Petroleum Club froncent un peu les sourcils devant les manières un peu rudes de cet élu municipal qui continue de fréquenter la taverne de l'hôtel Saint Louis (l'équivalent de l'hôtel Nelson dans le Vieux-Montréal) comme à la belle époque du journalisme. Mais Ralph Klein n'est pas seulement un homme du peuple, c'est le reflet vivant d'une culture différente.

La Cité du cinéma

Calgary aura peut-être par exemple sa Cité du Cinéma bien avant Montréal, et sans subventions du gouvernement fédéral: dans cette ville où l'argent se gagne si vite qu'il brûle les doigts, plusieurs hommes d'affaires ont décidé, au début des années 80, de construire un luxueux complexe immobilier autour d'un studio de cinéma et d'un parc splendide qui servirait de décor naturel à toutes sortes de films.

Frappé par la première crise du pétrole en 1982, le groupe a fait une faillite retentissante. Mais il n'aura pas fallu trois ans pour qu'un promoteur de Winnipeg ne vienne ressusciter le projet, à ses frais bien sûr et sans même penser un instant à demander l'aide de Marcel Masse ou du ministère fédéral des Communications.

Ce n'est là qu'un exemple parmi une dizaine d'autres qui démontrent qu'à l'heure d'un régime conservateur à Ottawa, et en dépit de toutes sortes de crises mondiales, Calgary a sans doute plus de chances de s'en sortir que Montréal, élevée dans les chaudes serres de l'État-Providence.

LANGUES OFFICIELLES

La nouvelle politique ne sera connue qu'à l'automne

■ OTTAWA — Compte tenu du calendrier parlementaire réduit qui reste d'ici l'été, il est fort probable que la nouvelle politique sur les langues officielles ne soit rendue publique qu'à l'automne prochain.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE le Secrétaire d'État, M. Benoit Bouchard.

Le ministre Bouchard a précisé d'une part que le premier ministre Mulroney tiendra l'engagement annoncé dans le discours du Trône de revoir la politique sur le bilinguisme, mais que d'autre part il s'agit d'un dossier toujours susceptible de provoquer des explosions de passion à travers le pays et c'est pourquoi il faut prendre le temps nécessaire.

Selon le ministre, l'administration fédérale précédente a donné un cadre juridique aux langues officielles et celui-ci doit maintenant être réévalué.

Un groupe de travail inter-ministériel de hauts-fonctionnaires (Secrétariat d'État, Conseil du Trésor et ministère de la Justice) dirigé par Gérard Veilleux a remis son rapport, a indiqué M. Bouchard, et « les décisions seront prises dans quelques semaines au niveau du gouvernement ».

Mais comme il reste peu de temps à siéger au Parlement d'ici la fin de juin, il croit vraisemblablement que le projet de loi ne sera dévoilé qu'à l'automne prochain.

Dans un premier temps, Ottawa cherchera à renforcer la loi dans les institutions fédérales afin d'améliorer les services offerts au public. Le ministre promet des éléments

coercitifs, s'il le faut, pour les sociétés de la Couronne comme Air Canada, Via Rail et Canadien National.

En second lieu, l'action du cabinet conservateur s'effectuera en collaboration avec les provinces dans le but de développer davantage l'enseignement des langues secondes. Le Secrétaire dit qu'il a constaté beaucoup de progrès dans plusieurs provinces et il cite le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et même la Saskatchewan.

La déclaration du ministre Bouchard risque de déplaire au commissaire des langues officielles, M. D'Iberville Fortier, de même qu'aux organismes comme la Fédération des francophones hors-Québec et Alliance Québec qui ont blâmé le fédéral la semaine dernière pour ses hésitations.

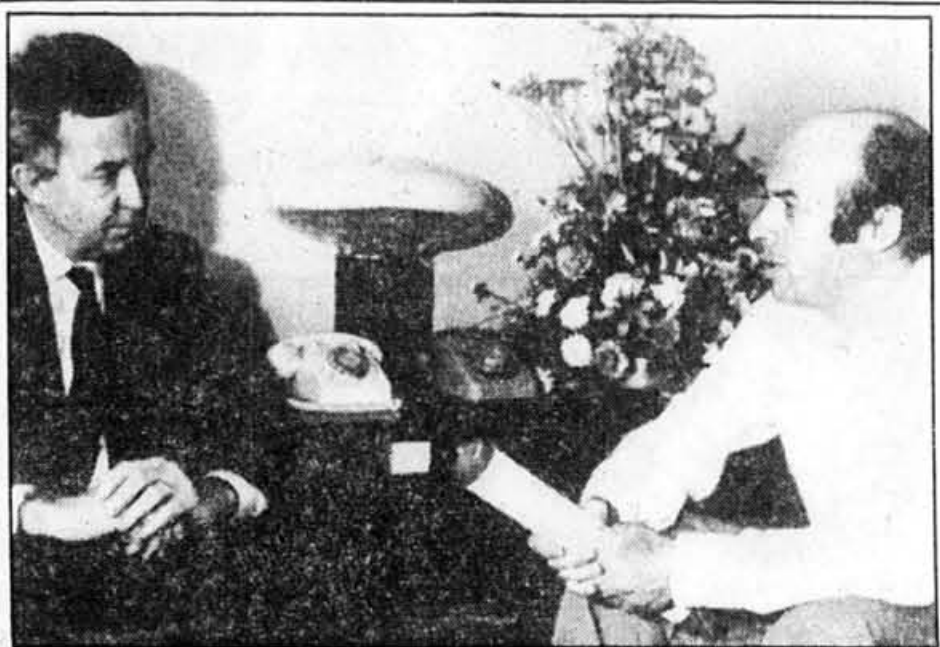
Le Commissaire aux langues doit d'ailleurs rendre public demain son

rapport annuel pour 1985 et M. Fortier fera sûrement des recommandations concernant la nouvelle politique du gouvernement Mulroney.

À ces critiques, le ministre Bouchard répond: « Une taxe sur les cigarettes ou un budget ça se règle en un mois. Une politique sur les langues, cela relève d'une philosophie qui demande un certain temps pour être élaborée si on veut faire du progrès ».

Ayant en main les propositions du groupe Veilleux, le ministre cherchera à obtenir un consensus auprès de ses collègues du cabinet et du caucus conservateur.

Le Secrétaire d'État dira qu'à chaque fois qu'il est question de langue au Canada, on est tout le temps à cheval d'un conflit. « J'aime mieux prendre six mois de plus et impliquer les gens que d'aller vite et risquer la guerre ».



Clark rencontre Chtcharansky

Complétant hier sa visite de quatre jours en Israël, le secrétaire d'État canadien aux Affaires Extérieures, M. Joe Clark, a évoqué la possibilité d'une contribution canadienne au développement économique du Proche-Orient « afin de promouvoir les conditions favorables à un règlement dans la région ». Et après avoir rencontré samedi le maire palestinien de Bethléhem (Cisjordanie occupée), M. Elias Fredj, M. Clark s'est entretenu hier à Jérusalem avec l'informaticien juif soviétique Anatoly Chtcharansky, récemment libéré par l'Union soviétique.

teléphoto AP

PETITES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

Pat Carney craint que la crise ne favorise le contrôle étranger

■ OTTAWA (PC) — Au nombre des inquiétudes qui hantent l'industrie pétrolière, il faut considérer la possibilité que les petites sociétés canadiennes, les plus durement touchées par la crise pétrolière, deviennent vulnérables au contrôle étranger, a affirmé la ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney.

« Nous surveillons la situation de très près », a précisé Mme Carney au cours de l'émission Question Period au réseau CTV.

De plus, la ministre a révélé que le gouvernement envisageait actuellement la mise en oeuvre d'un plan d'urgence pour assister l'industrie au cas où les prix du pétrole resteraient faibles pour une période indéfinie.

M. Carney a toutefois rejeté la possibilité d'établir immédiatement un prix minimum pour le pétrole.

Les prix mondiaux ont chuté dramatiquement depuis que l'Arabie saoudite a littéralement inondé de brut un marché déjà saturé dans une tentative de reconquérir sa part du marché mondial.

Depuis décembre, les prix « spot » des marchés internationaux ont reculé sous la marque des \$15 US le baril. Sur le marché à terme de New York, le brut se vendait \$13,48 US.

Les compagnies canadiennes parviennent à obtenir \$16,70 le baril pour du brut qu'elles vendaient \$39,70 il y a quelques mois.

MALGRÉ LES RÉTICENCES DES SÉNATEURS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Mulroney demeure optimiste

TORONTO (d'après CP) — Le premier ministre Mulroney a bonne confiance que les pourparlers sur le libre échange seront amorcés tel que prévu avec les États-Unis, en dépit des nouvelles peu encourageantes émanant du Sénat américain.

M. Mulroney a déclaré en fin de semaine aux journalistes qu'il avait reçu du président Reagan l'assurance que les discussions débuteraient sous peu.

« Nous avons l'engagement du président des États-Unis et du secrétaire d'État (George Shultz), et je demeure confiant. Je suis persuadé qu'une intensification des échanges commerciaux avec les États-Unis se traduira par un accroissement du

nombre des emplois et par la prospérité économique pour le Canada. »

À Washington, le sénateur républicain Robert Packwood, de l'Oregon, président de la puissante commission des Finances du Sénat, a prédit vendredi que le vote qui doit être pris cette semaine aboutirait au refus de donner au président Reagan l'autorité nécessaire pour négocier une libéralisation des échanges commerciaux avec le Canada.

Les sénateurs siégeant au sein de la commission des Finances se sont plaints de la position peu accommodante adoptée par le Canada sur la dispute qui sévit actuellement entre les deux pays à propos des exporta-



Mulroney toujours aussi optimiste photo LA PRESSE

tions de bois canadien, qui, selon les Américains, sont subventionnées déloyalement par les gouvernements provinciaux.

M. Mulroney a soutenu que les prédictions de M. Packwood n'étaient que le fruit des préoccupations d'un politicien représentant un État producteur de bois, et a émis l'espoir que des opinions « plus éclectiques » prévaudraient lors du vote.

Le premier ministre a par ailleurs promis de ne pas céder aux demandes de réduction des exportations canadiennes de bois, qui représentent des recettes annuelles de plus de \$3 milliards.

SONDAGE GALLUP

Budget Wilson: les Canadiens partagés

■ Bien que la majorité des Canadiens informés croient que le budget présenté au Parlement par Michael Wilson à la fin de février leur nuira sur le plan financier, l'opinion se divise à peu près également lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact du budget sur l'économie canadienne.

La première question posée était la suivante: « Le ministre des Finances, Michael Wilson, a présenté un budget au Parlement, le 26 février. Avez-vous vu ou entendu quelque chose au sujet de ce budget? »

Les réponses à cette question sont sensiblement les mêmes que celles obtenues lors d'un sondage semblable après la présentation du budget de mai 1985:

Au courant du budget de

	Février 1986	Mai 1985
Oui	83%	82%
Non	17	18

On a alors posé une deuxième question aux personnes qui étaient au courant du budget: « Croyez-vous que les mesures annoncées dans le budget renforceront ou non l'économie canadienne? »

Comme le démontre le tableau suivant, la réaction au budget de février est beaucoup plus optimiste qu'elle ne l'avait été au budget précédent.

Effet sur l'économie canadienne

	Budget 1986	Budget 1985
Renforcera l'économie.....	37%	28%
Ne renforcera pas.....	40	47
Ne peuvent dire.....	24	25

La dernière question demandait: « Est-ce que les mesures du budget aideront ou nuiront à la situation financière de votre famille? »

Les réactions personnelles sont à peu de choses près les mêmes qu'en 1985.

Effet sur les finances familiales

	Budget 1986	Budget 1985
Aidera	8%	9%
Nuira.....	52	55
Aucun changement.....	36	31
Ne savent pas.....	5	5

Les Canadiens de moins de 50 ans ont fourni cette année à peu près les mêmes réponses que l'an dernier. Toutefois, les Canadiens âgés de 50 ans et plus ont réagi beaucoup plus favorablement au budget 86 qu'au budget 85 qui projetait de réduire les dépenses pour les pensions de vieillesse.

GROUPES D'ÂGE

	18-49 ans		50 ans et plus	
	fév.86	mai 85	fév. 86	mai 85
Effet sur l'économie canadienne:				
Renforcera	34%	31%	41%	22%
Ne renforcera pas.....	42	44	34	53
Ne peuvent dire.....	23	25	25	25
Effet sur les finances familiales:				
Aidera	8	12	7	5
Nuira.....	55	52	46	62
Aucun changement.....	32	31	42	28
Ne savent pas.....	5	5	5	5

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées à la mi-mars, auprès de 1 048 adultes de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

L'Alberta en crise appelle au secours

Toute l'économie albertaine est en proie à la crise mondiale du pétrole. Déjà très sérieuse depuis que le prix du baril est tombé à moins de 13 dollars américains le mois dernier, la situation risque de s'aggraver encore avant l'été.

La faillite menace quelques géants. Les mises à pied sont commencées: on en prévoit de 70 000 à 80 000 dans la seule industrie pétrolière. Envoyé spécial de LA PRESSE en Alberta, Michel Vastel a publié samedi ses constatations: l'orgueilleuse province de l'Ouest n'est hélas qu'une géante aux pieds d'argile.

Ce drame touche aussi, à des degrés divers, les autres provinces productrices de pétrole et de gaz naturel: Colombie-Britannique, Saskatchewan, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Les institutions financières, qui procurent des fonds considérables aux entreprises d'exploitation et d'exploration, se ressentent des effets de la dégringolade et appréhendent l'effondrement.

C'est pourquoi, comme l'annonçait LA PRESSE en manchette samedi, les autorités albertaines ont engagé des négociations avec le gouvernement fédéral, en particulier les ministres de l'Énergie et des Finances. Edmonton a réussi à faire admettre par Ottawa que la crise du pétrole est une «question nationale» qui appelle des mesures d'urgence. En conférence de presse, vendredi, le Premier ministre, M. Mulroney, a reconnu que la chose est préoccupante et que des discussions sont en cours. Il n'a pas dit davantage. Mais il devra aller plus loin ces jours-ci. Le gouvernement fédéral n'a plus le choix.

Jusqu'où Ottawa doit-il aller? Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils prêts à secourir l'industrie pétrolière?

À ce jour, le Cabinet fédéral ne semblait pas trop se soucier de la chute des prix du pétrole qui, disaient les ministres avec optimisme, profiterait aux consommateurs et aux industries de l'Est. La situation s'étant rapidement détériorée dans l'Ouest, le ministre albertain de l'Énergie, M. John Zozirny, aurait réussi à convaincre Ottawa de renoncer à la taxe sur les revenus des sociétés pétrolières et gazières (environ \$848 millions cette année et \$2 milliards jusqu'en 1988, date à laquelle cet impôt doit être aboli).

Pour combler le manque à gagner, Ottawa envisage d'instituer une nouvelle taxe de deux à trois cents le litre à la raffinerie ou à la pompe. En somme, il appartiendrait aux consommateurs d'essence et de mazout de se porter au secours de l'industrie pétrolière en plein désarroi.

Les Québécois et les Ontariens reconnaîtront que cette action de solidarité nationale n'est pas excessive au regard des avantages qu'ils ont tirés de la vente du pétrole de l'Ouest à un prix inférieur au niveau mondial depuis 1973-74. «Jamais, disait M. Zozirny à LA PRESSE, les Canadiens n'ont eu à payer le prix mondial depuis 1974, ce qui représente une économie estimée à \$50 milliards en une dizaine d'années.»

Les conservateurs albertaines, qui vont aux urnes le 8 mai, défendent bien leur cause à l'Est comme à l'Ouest. Il est vrai que ni Edmonton ni l'industrie pétrolière de l'Ouest ne portent la responsabilité de la stratégie des pays de l'OPEP, du cheik Yamani en particulier, qui ont réussi à provoquer une nouvelle crise en ramenant le prix du pétrole au niveau de 1973. Il faut donc aider l'Alberta et l'industrie pétrolière.

Mais les chefs d'entreprises et les hommes d'affaires de l'Ouest, farouchement opposés à toute intervention de l'État quand la conjoncture est favorable, partisans doctrinaires de la liberté des lois du marché, ne devront pas oublier qu'ils se tournent volontiers vers le gouvernement, fût-il conservateur, et vers les Canadiens de l'Est quand l'industrie est menacée.

Quand remonteront les prix du pétrole, il ne faudra pas nous laisser geler...

MICHEL ROY

Un choix difficile pour nos voisins

Avec la baisse du prix du pétrole, les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre montrent de moins en moins d'empressement à acheter de l'électricité québécoise. Dans ces circonstances, M. Robert Bourassa aura beaucoup de peine à réaliser son projet de construire la Baie James II... au moins pour le moment.

Quand M. Bourassa qualifie, de façon plutôt nébuleuse, les réticences des gouverneurs voisins de «position stratégique de négociation», il a raison car la baisse du prix du pétrole ne résout les problèmes énergétiques de la Nouvelle-Angleterre qu'à court terme. N'ayant aucune ressource énergétique propre, cette région doit choisir entre le pétrole importé, le charbon de Pennsylvanie, le nucléaire et l'électricité québécoise.

Les États de Nouvelle-Angleterre, ou plutôt les nombreuses compagnies d'utilité publique, n'ont pas le couteau sur la gorge. Ils ont tout leur temps pour trouver la solution qui leur convient le mieux. Forcément, le Québec n'a pas avantage à trop pousser sa marchandise alors que le marché est si favorable pour les acheteurs. Tôt ou tard, la situation pourrait changer. M. Bourassa adopte donc, lui aussi, une «position stratégique de négociation».

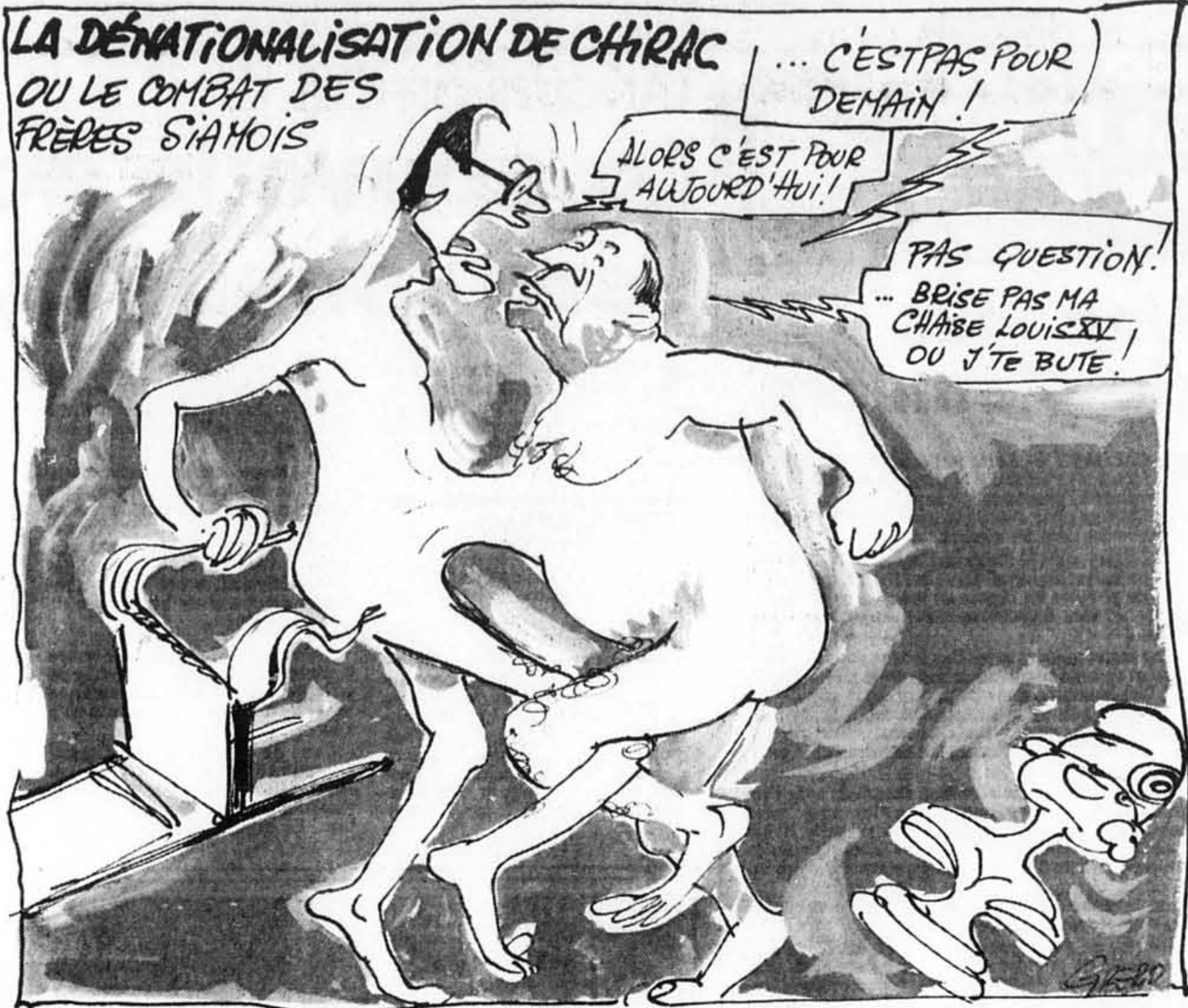
Le Québec doit, en effet, diminuer les risques financiers que ce projet gigantesque entraînera. Selon les projections d'Hydro-Québec, la demande québécoise d'électricité jusqu'à la fin du siècle peut être satisfaite avec des investissements relativement modestes. L'erreur la plus funeste serait de dépenser des milliards pour développer des chutes d'eau à des milliers de kilomètres d'un marché qui n'a pas besoin de cette électricité.

Le meilleur moyen de diminuer ce risque est de développer les nouvelles ressources en accord avec les consommateurs, c'est-à-dire avec les compagnies d'utilité publique de Nouvelle-Angleterre. Par le temps qui court, il est inutile de leur demander de signer des contrats qui fixeraient pendant des années le prix auquel elles achèteraient l'électricité. Le seul risque qu'on peut leur demander d'accepter est de participer au capital d'Hydro-Québec ou de lui prêter l'argent nécessaire. Elles financeraient ainsi le développement de l'énergie qu'elles achèteraient: elles gagneraient d'un côté ce qu'elles perdraient de l'autre. Hydro-Québec obtiendrait ainsi un marché stable tout en écartant des risques inacceptables; la société d'État ne pourrait pas toutefois s'attendre à d'éventuels gains extraordinaires.

Cette perspective est alléchante pour le Québec qui n'a pour l'instant rien d'autre à faire avec ces ressources inexploitées. La Nouvelle-Angleterre doit, de son côté, se demander s'il n'y a pas d'autres moyens de se procurer l'électricité dont elle aura besoin. Pour l'instant, elle semble avoir le choix; à plus long terme, le Québec est peut-être la seule solution. Les crises pétrolières des années soixante-dix ont freiné la croissance économique et la consommation d'énergie; la baisse du prix du pétrole renversera cette tendance et l'électricité présentera de nouveau des avantages sans pairs.

Le développement de la Baie James II dépendra moins d'un marché conclu entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre que d'une collaboration étroite entre les deux régions. La prudence dont on fait preuve de part et d'autre est de bon augure pour des négociations qui seront longues et délicates.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE



(Droits réservés)



Marc Laurendeau

Cet affichage anglais surgi de la confusion

(Collaboration spéciale)

«Une semaine, en politique, c'est une éternité.» Telle est la phrase, empreinte de sagesse, que M. Robert Bourassa aime adapter à diverses situations. Sauf, apparemment, à l'équilibre linguistique dans cette province, un cas où le premier ministre semble oublier que quatre mois d'ambiguïté et d'inaction sont en train de créer un état de fait explosif.

Avant l'élection du 2 décembre 1985, la position de M. Robert Bourassa paraissait éminemment raisonnable: le chef libéral prenait acte d'un progrès réel du fait français, grâce à la Loi 101, et ne tenait guère, par un démantèlement de celle-ci, à réouvrir la boîte de Pandore en lançant tout le Québec dans un débat linguistique passionné. Seuls quelques «irritants» seraient éliminés.

L'interdiction de l'affichage bilingue, en français et en anglais, surtout dans les quartiers à forte concentration anglophone, paraissait une aberration à M. Bourassa. Une solution plus réaliste, au moins dans les quartiers et municipalités à prédominance anglophone, aurait été de permettre l'affichage bilingue. On aurait ainsi consacré la culture majoritaire du Québec tout en reconnaissant à la minorité anglophone son droit à la visibilité.

En peu de temps, les rapports linguistiques ont cependant pris une tournure moins heureuse. Plusieurs petits commerçants gardent l'impression confuse que la Loi 101 est appelée à disparaître sous les libéraux. L'on voit donc surgir, comme si les calendriers et les horloges nous ramenaient dix ans en arrière, des affiches carrément unilingues anglaises, annonçant «Cantor's Bakery» ou dans une brochette de Notre-Dame-de-Grâce, «A Festival of Frog Legs».

Divers restaurants, pour éviter les frais d'une nouvelle affiche durant la mise en application de la Loi 101, avaient simplement masqué de ruban-cache les inscriptions illégales et unilingues comme «Light lunch». Ce fut un jeu d'enfant, au cours des dernières semaines, de simplement retirer les rubans adhésifs.

Où se fonde cette conviction, partagée, semble-t-il, par plusieurs marchands néo-québécois, selon laquelle la Loi 101 n'existerait déjà plus? Dans diverses attitudes du gouvernement Bourassa. Des son arrivée au pouvoir, il ne trouve rien de plus pressé que de laisser entrevoir la fusion des quatre organismes chargés de promouvoir la langue française. Réduction du déficit oblige mais la cible

choisie est porteuse de symbole.

Plus tard, le ministre Claude Ryan songeait à passer l'éponge sur la présence, à l'école anglaise, des fameux écoliers «illégaux». Quant à l'affichage bilingue, toujours prohibé par la loi, le gouvernement, malgré une avalanche de plaintes, n'intente aucune poursuite. Le ministre Herbert Marx attend que soit rendue une décision de la Cour d'appel sur l'affichage français unilingue obligatoire. Des commerçants le décrivent comme une atteinte à la liberté d'expression.

Plutôt que de prendre courageusement la décision politique qui s'impose, le gouvernement Bourassa laisse trainer le problème, s'en lave les mains et remet le tout à une autorité judiciaire non élue, qui ne pourra trancher qu'en vertu de considérations techniques. Pourtant, la pression est forte sur le gouvernement Bourassa.

À deux reprises récemment, la Gazette a dénoncé en éditorial le chaos actuel. Le quotidien anglophone a supplié le gouvernement Bourassa de faire preuve de leadership et recommandé aux commerçants de respecter la règle de droit. De son côté, le président du Conseil de la langue française,

M. Jean Martucci, dans un avis public, a sommé le ministre Lise Bacon de clarifier la position gouvernementale sur la Loi 101. En optant pour cette mise en demeure officielle plutôt que pour un plaidoyer lors d'un entretien privé, le haut fonctionnaire plantait un clou dans son cercueil politique. Mais, sur le fond, il avait raison.

Les récents sondages CROP (mars 1985) et SORECOM (avril 1985) indiquent qu'un consensus social existe en faveur de l'affichage bilingue, pourvu que le français soit toujours inclus. Les Québécois francophones sont majoritairement conscients de leurs droits mais tolérants.

Il faudrait cristalliser cette entente dans un règlement provisoire et, ultimement, dans un texte de loi adapté aux régions du Québec, plutôt que de laisser, par le relâchement et la transgression systématique de la loi, s'installer un fait sociologique nouveau: le recul du français.

Robert Bourassa première manière avait perdu beaucoup de plumes avec une législation linguistique équivoque. On espérait que, fort de sa réflexion, Robert Bourassa II miserait sur la clarté.

POINT DE VUE

Chez les Anglais, il y a 900 ans

Les Anglais fers d'histoire, et ils sont très nombreux, évoquent cette année les temps lointains où leur île était sous domination française (ils disent plutôt: normande).

Willie CHEVALIER
collaboration spéciale

Fils naturel de Robert Ier, duc de Normandie, et de la fille d'un tanneur de Falaise, Guillaume le Conquérant ou le Bâtard (au choix) avait été reconnu par son père et lui avait succédé. Jean Albert-Sorel, petit-fils du grand historien Albert Sorel et lui-même auteur, notamment, d'une remarquable *Histoire de France et d'Angleterre*, écrit de Guillaume: «C'était un Normand au sens pratique, taillé en athlète, passionné de guerres et de chasses, redouté pour ses colères, mais un esprit très fin, doué d'une belle intelligence, profondément pieux et de moeurs exemplaires.»

C'est à force de ténacité qu'il s'empara du trône d'Angleterre en 1066 après avoir fait de la Normandie une des régions les plus paisibles et les plus prospères de la France et fait reconnaître par

l'Église son mariage avec sa cousine Mathilde, fille du comte Baudouin de Flandre.

Le 27 septembre 1066, donc, sept à huit cents navires transportaient l'armée normande — 6 000 hommes — de Saint-Valéry-en-Caux à Pevensey, sur la côte Sud de l'Angleterre. Le 14 octobre, à Hastings, Harold II était battu et, le 25 décembre, Guillaume était couronné dans l'abbaye de Westminster. Et c'est en 1086, soit un an avant sa mort (plus précisément, à partir de Noël 1085) qu'au nom de Guillaume on procédait au dénombrement de toutes les propriétés foncières de l'Angleterre, de leurs métayers et locataires, des chartrés, des forêts, des viviers, des animaux, bref, de tout ce qu'on pouvait trouver sur ces propriétés, jusqu'aux ruches, du moins à Maresford au Suffolk où, encore aujourd'hui, si l'on en croit l'*Economist*, un propriétaire terrien reçoit chaque année 12 pots de miel en paiement partiel du loyer d'une terre. Les frontières du Suffolk furent immuables jusqu'en 1974, alors que l'on a effectué une réorganisation des

gouvernements locaux de l'Angleterre.

Le recueil cadastral établi par Guillaume le Conquérant porte le nom (que lui ont donné les Anglais de l'époque) de *Domesday Book*, qu'on peut traduire par Livre du Jugement dernier ou Livre de la fin des temps, et qui compte deux tomes en latin, l'un traitant de 31 comtés jusqu'à la rivière Tees, au nord du pays, et l'autre du Norfolk, du Suffolk et de l'Essex. S'ils l'avaient pu, semble-t-il, les recenseurs auraient compté et consigné jusqu'au nombre des oiseaux, des poissons, des abeilles et des fourmis du royaume! Le seul nom du *Domesday Book* laisse croire que l'entreprise a rencontré de la résistance mais on ne sait pas que les récalcitrants aient eu un porte-parole comme Camille-Houde qui, en 1940, mit ses compatriotes en garde contre la «Loi de mobilisation des ressources nationales» de Mackenzie King, ce qui lui valut (à Houde, pas à King) quelques années d'internement.

Depuis le début de ce mois et jusqu'à la mi-juillet, l'Angleterre commémore le neuvième centenaire du *Domesday Book* par une

exposition itinérante, des feux d'artifice, des conférences, des bals, des timbres, des éditions de fac-similés, des «souvenirs» de toute sorte, etc.

Il n'est pas sans intérêt de souligner que si le *Domesday Book* est un des plus anciens documents officiels du Royaume-Uni, on déposait l'an dernier le cinq millionième de ces documents aux archives britanniques (London Public Record Office).

Le Québec possède-t-il des renseignements équivalents sur son passé? Aussi anciens, relativement? Un an après son arrivée, l'intendant Jean Talon faisait procéder à un relevé assez semblable à celui de Guillaume le Conquérant en Angleterre. On avait choisi Talon, disait Louis XIV, «parce qu'il avait toutes les qualités nécessaires pour prendre une connaissance parfaite de l'état du pays et pour réformer les abus dans l'administration de la justice, de la police et des finances».

Commencer par établir un bilan, n'est-ce pas ce que fait, de notre temps, quiconque prend en charge une administration?

«Grin de Cel» provoque des réactions «J'étais entrée pour prier»

De passage à Montréal, j'entre participer à la messe du dimanche 16 mars en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boulevard Dorchester. A la porte, on me remet un feuillet qui m'est familier: le semainier paroissial. Je suis tout de suite intriguée par le titre d'un article: Les évêques dans la fosse aux lionnes, signé Grin de Cel. Ce qui surprend d'abord, c'est de trouver dans un feuillet qui s'adresse à la communauté paroissiale, un écrit dont l'auteur se cache derrière un pseudonyme. Deuxième surprise, Grin de Cel fait l'autopsie d'une rencontre à laquelle il n'a pas, semble-t-il, assisté puisqu'il cite les journaux comme source de ses renseignements. Autre réaction: on est surpris de trouver un texte aussi

agressif quand on entre pour prier dans la Maison de Dieu. (...) Les jours passent, les écrits restent... et font mal. D'autant plus qu'ici à Paris, dans les milieux catholiques que je fréquente depuis les trois ans que j'y suis, on ne rate pas une occasion de m'interroger sur cette présence dynamique de femmes catholiques, québécoises, celles qui dérangent le statu quo en réclamant leur juste place dans l'Eglise. Précisément, à propos de cet événement au Québec alors que l'auteur chez nous écrit: Les évêques dans la fosse aux lionnes, la revue mensuelle française: Vie catholique, dans le dernier numéro mars-avril, titre cet événement: Femmes et évêques: partenaire.

Je me sens profondément solidaire de mes compatriotes. J'ai depuis longtemps la conviction que mon baptême me donne le droit d'être citoyenne à part entière dans cette Eglise à laquelle je suis restée fidèle avec ferveur. Je suis de cette majorité silencieuse dont parle l'auteur, mon son de cloche rejoint celui de la minorité des «lionnes»; une de plus! C'est, il me semble, peu respectueux pour amorcez ce dialogue que de résumer cet événement par de telles banalités revanchardes! C'eût été une bonne occasion pour rendre compte objectivement de cette rencontre, de cette expérience d'Eglise vécue chez nous; libre à chacune, à chacun de l'évaluer. Huguette CHAMARD CHAGNON

Le coup de pied de l'âne

Jacques Parizeau avait jonglé avec l'idée d'un ticket modérateur dans les services de santé. Pierre Marc Johnson aussi. Mais l'un et l'autre avaient résisté à la tentation. Il ne fallait pas qu'on puisse dire que le Parti québécois cafouillait dans le dossier des services de santé comme il l'avait fait dans le cas de son option constitutionnelle. Un certain honneur empêchait qu'on sabote les acquis d'une politique sociale intelligente et avant-gardiste.

Madame Thérèse Lavoie-Roux va au-delà de la tentation. Elle va jusqu'à taxer les enfants qui ont besoin de soins de santé. Ils apprendront, gamins et gamines, que la carie dentaire est un délit qui se paie. C'est de la pédagogie musclée. On ne se brosse pas assez les dents, alors que les parents paient l'impôt. Un impôt sélectif, qui, paraît-il, ne frappera que ceux et celles qui se sont accordés le luxe d'avoir des enfants. L'Etat continuera de payer pour les avortements, mais on taxera les enfants bel et bien vivants.

Cette étrange politique familiale n'a sans doute aucun précédent dans les pays civilisés. Dans le Québec dépeuplé et vieillissant, la mesure pénale de la nouvelle ministre rappelle le coup de pied de l'âne dont il est question dans une fable de La Fontaine.

Mais je demeure persuadé qu'il faudra faire encore plus bête que ça pour en finir avec ce pays qui s'entête à ne pas mourir et où quelques irréductibles continuent de mijoter des projets d'avenir.

Ce qui inquiète, c'est que dans le genre du plus bête possible ce gouvernement ne semble pas au bout de ses ressources.

L'affaire est à suivre de près. Louis O'Neill Université Laval

Félicitations

J'ai appris par la voix des journaux que la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal voulait attacher une importance accrue aux valeurs chrétiennes dans ses programmes d'étude.

Je trouve l'initiative très valable car il faut bien réaliser que c'est une Commission des écoles catholiques. Or elle ne fait que son devoir. Peut-on la blâmer? Elle mérite des félicitations pour le courage dont elle fait preuve.

Espérons que le peuple catholique de cette ville l'appuiera dans cette démarche. Aimée LABELLE Montréal

Une réflexion sur le suicide des jeunes

L'auteur est enseignant à la Polyvalente Le Ber de Sherbrooke. Récemment, il recevait la bourse nationale pour mérite exceptionnel Hilroy pour le programme «Prévention du suicide en milieu scolaire» qu'il a mis au point. Voici des extraits de l'allocation qu'il a prononcée devant le Conseil général de la CEO, au moment où le président de la Fédération canadienne des enseignants, M. Frank Garrity, lui remettait son prix.

vent insoupçonnée par eux-mêmes ainsi que par ceux qui les entourent. C'est en leur nom que j'ai conçu ce projet et plus particulièrement encore pour ceux qui sont les plus blessés par la vie.

Quand je réalise que le suicide est devenu la deuxième cause de mortalité chez les jeunes du Québec, j'ai le goût d'être solidaire de leurs cris et aussi de continuer à crier encore avec eux en leur nom et j'ajouterais même au nom de ceux qui n'ont plus de voix. La vie doit reprendre ses droits. En tant qu'éducateurs, nous n'avons plus le choix ni le droit de garder le silence devant une telle réalité.

L'originalité et la spécificité du programme «Prévention du suicide en milieu scolaire» c'est l'insistance qui est mise sur la vie et ses aspects positifs. Dans ce sens, il faut comprendre que toute la programmation s'inscrit dans une dynamique de prévention. Des ateliers d'une durée de trois heures offerts à tous les étudiants du secondaire V ainsi qu'à leurs parents, aux enseignants et à différents groupes dans le milieu sont des éléments de force du programme qui permettent de poursuivre deux objectifs majeurs: démystifier le suicide (qui est la personne suicidaire, les causes du suicide, comment aider une personne suicidaire...) et démystifier la vie (comprendre la vie et sa vie, se donner la permission de connaître des échecs, être capable d'accepter des frustrations...).

C'est dans cette perspective qu'a été organisée à notre école la semaine du «mieux vivre» en mai dernier, expérience qui illustre bien comment un milieu peut devenir par lui-même agent de changement si les gens à la base décident de s'y engager. La communication, l'amitié, la solidarité, la fête sont autant de valeurs qui ont été vécues et qui ont permis aux jeunes de vibrer à la vie et de découvrir que malgré les difficultés, malgré un avenir qui leur paraît sombre parfois, la vie a encore des défis passionnants à leur offrir.

Terry Fox, ce grand passionné de la vie a dit un jour: «Avec un peu de bonne volonté nos rêves peuvent devenir réalité. Je crois au miracle, toute cette souffrance devra cesser un jour.»

Nous n'empêcherons jamais autrui de mourir. Cependant, nous avons tous la responsabilité de l'aider à continuer à vivre en stimulant une meilleure qualité de vie dans nos milieux. Je crois que c'est cela croire à la vie, dire «Oui à la vie!» et c'est dans toute cette dynamique que s'actualise le programme «Prévention du suicide en milieu scolaire».

Tempête dans un verre d'eau

C'est avec surprise que j'ai trouvé, en première page de LA PRESSE, un article consacré à M. l'abbé Marc Roy que l'on présente comme étant le «mâcho» de la Cathédrale (3 avril). Voilà un bel exemple de tempête dans un verre d'eau!

Ce qui m'étonne le plus, c'est l'attitude de ces pieuses féministes qui sont à l'origine de cet article. Avant de faire la leçon aux autres, il y a une chose que ces grandes catholiques devant l'Éternel auraient dû commencer par faire: suivre les enseignements du Christ.

En effet, que disent les évangiles lorsque surgit un sujet d'irritation entre chrétiens? Avant d'aller sangloter sur l'épaule amicale d'un journaliste compatissant et peut-être en mal de copie, elles auraient dû relire les Écritures et, en particulier, des passages comme celui-ci: «Si ton frère vient à pécher, va le trouver et reprends-le, seul à seul.» (Saint-Matthieu, XVIII, 15). Ce passage et d'autres semblables indiquent clairement que de vrais chrétiens, lorsqu'ils

ont à régler un différend qui a surgi parmi eux, ne commencent pas par aller laver leur linge sale en première page des journaux.

Et puis, j'aime bien l'abbé Marc Roy, même si je ne lui ai jamais parlé de ma vie. Étrangère et anglophone, j'ai toujours trouvé à la Cathédrale, en plus de beaux offices, une atmosphère sympathique et très québécoise, empreinte de simplicité, de cordialité et de chaleur humaine.

L'abbé Marc Roy y est pour beaucoup: dans un style vigoureux, haut en couleurs, singulièrement bien adapté à son auditoire (n'en déplaise aux pieuses féministes), l'abbé Roy communique admirablement bien avec les fidèles que sa foi vigoureuse impressionne car ce n'est pas la, de nos jours, une denrée fort courante. De plus, quiconque a entendu ce prêtre parler sait qu'il n'y a pas pour un atome de méchanceté réelle en lui. Il m'arrive souvent de citer à mon mari des propos de l'abbé Roy, parce qu'ils sont souvent fort drôles mais aussi parce qu'ils donnent habituellement en plein dans le mille.

Certes, il arrive qu'à l'occasion, les propos de l'abbé Roy soient quelque peu excessifs. C'est regrettable. L'abbé Roy n'est pas parfait: c'est bien regrettable... Mais il faut aussi souligner que ces excès occasionnels ne représentent en fait que les inconvénients assez inévitables de ses qualités, et moi je trouve ses qualités assez exceptionnelles. Par ailleurs, à qui ces rares excès font-ils réellement du tort? Certainement pas à des gens équilibrés, qui ont un quotient intellectuel supérieur à 25.

Enfin, imaginons un peu qu'on réussisse à ressusciter Leon Bloy, Louis Veuillot et Bernanos, pour ne citer que ceux-là, et qu'ils se mettent à prendre la parole dans la Cathédrale parce que monseigneur Cimichella, dans un moment de faiblesse coupable, leur en aurait donné la permission. On devine sans peine ce qu'on pourrait alors lire, en première page de LA PRESSE, sous la plume de ces saintes femmes!

Julie E. ASPPELL Outremont

Des propos inadmissibles

Mgr Andre-Marie Cimichella Curé de la Cathédrale de Montréal

C'est avec beaucoup de regret que nous avons lu vos commentaires concernant les propos belliqueux de votre vicaire Marc Roy. Il semble que vous preniez avec un grain de sels les écrits de ce triste sire.

Même si vous vous défendez de partager la pensée de l'auteur, vous ne semblez nullement disposés à faire taire ses propos... «M. Roy est comme ça, que voulez-vous? Je ne suis pas la pour le défendre...»... ni pour le blâmer non plus! Selon Grin de Cel, les hommes auraient peut-être cent fois plus de raisons de se plaindre du

harcèlement sexuel (ils sont continuellement agressés par la coquetterie de certaines femmes légères et courtes vêtues!). Combien d'hommes en restent marqués pour leur vie du harcèlement décrit? Combien d'hommes sont battus, violés, tués, par année, victimes de leurs harceleuses?

Ne pas s'élever contre de tels propos du «Grin de Cel», c'est d'une certaine façon, être implicitement d'accord avec ses propos, c'est aussi être d'accord avec les conséquences que cela implique. Le harcèlement sexuel est la forme de violence la plus répandue et la violence, nous les femmes, sommes tannées d'en être les victimes.

Nos propos féministes «sont de plaisants à souhait» aux oreilles de votre vicaire; les siens sont de places à outrance pour les nôtres. De plus, le feuillet paroissial ne devrait pas servir de tribune à l'idéologie du machisme. Nous vous demandons de faire taire votre vicaire.

En terminant, nous tenons à féliciter Mgr Jean-Marie Fortier pour la position ferme qu'il a adoptée dans les circonstances.

Y. TOUCHETTE D. FORTIN J. HEBERT L. BLEAU G. ALLAIRE Laval

Tout n'est pas profitable

MM. les responsables Semainier paroissial Cathédrale de Montréal

La liberté de pensée et celle d'exprimer cette pensée — ou ce qui en tient lieu — par la parole ou par l'écrit, sont des droits fondamentaux. Je ne vous les discute pas. Comme tous les droits cependant ceux-là comportent aussi des responsabilités, je me permets de vous le rappeler.

Tout est permis, comme dirait saint Paul, mais tout n'est pas profitable. Répandre sa hargne et son mépris à l'égard des femmes,

féministes ou pas, sur le public du semainier de la basilique-cathédrale de Montréal, me paraît, au mieux, peu évangélique.

Mais quand l'auteur, ajoutant l'opprobre à l'injure, s'abrite en plus sous un pseudonyme pour distiller à la petite semaine son venin, je dis qu'on pollue l'atmosphère. C'est malsain.

Et puis, Grin de Cel, à ce que je vois, a le sixième impéminent puisque, à ma connaissance, il a déjà recidivé au moins trois fois depuis le début de l'année 86. «Je n'aime pas les féministes», «Harcèlement sexuel», et «Les évêques

dans la fosse aux lionnes» revelent un péché d'habitude.

Si plutôt que de s'en prendre aux femmes ce collaborateur choisissait d'invectiver les Juifs ou les Noirs, lui permetriez-vous de continuer longtemps? Faut-il croire qu'il reçoit de vous un encouragement tacite ou explicite, là où une incitation à la retenue répondrait mieux à la situation? Cet homme nuit plus à l'Eglise qu'aux femmes qu'il vilipende, ne le comprenez-vous pas? (...)

Marie GRATTON-BOUCHER Sherbrooke

Où donc sont les «machos»?

C'est vrai qu'il y a des choses qui vont sans dire. Mais c'est peut-être mieux d'en parler quand même pour faire contre-poids à certaines voix qui, depuis quelque temps, essaient d'influencer un peu tout le monde, même nos évêques, dans le sens d'un féminisme débridé et agressif.

Personnellement, j'avais lu des sa parution dans le semainier de la cathédrale (16 mars) le papier de Grin de Cel intitulé: «Les évêques dans la fosse aux lionnes». Je l'avais trouvé tout à fait de mon

goût, ignorant pourtant que le pseudonyme couvrirait la signature d'un prêtre de l'archevêché. Avec un humour de bon aloi, j'avais trouvé dans ce texte beaucoup de vérité et surtout une suggestion opportune concernant la majorité silencieuse qui n'a pas souvent l'occasion de s'exprimer et à qui l'on prête facilement toutes sortes de convictions ou d'intentions.

Quand, suite à l'article paru dans LA PRESSE du 3 avril, une de ces dames d'un collectif féministe a affirmé sur les ondes de CKAC — à l'émission L'Informa-

teur — que, par ses propos, l'abbé Marc Roy offensait un million de femmes du Québec, je me suis demandé si elle était sérieuse. Car je me suis souvenue qu'avant la visite du pape chez nous, quelques femmes avaient ainsi crié bien haut représenter beaucoup de femmes de notre milieu, lorsqu'elles menaçaient presque de quitter l'Eglise si le pape n'écouait pas leurs revendications concernant, en particulier, le ministère des femmes dans l'Eglise.

Or, quand le pape est venu et qu'il a béatifié une femme (pas un homme) au parc Jarry, il y avait là, à ce que je sache, dans la foule qui l'entourait, au moins autant de femmes que d'hommes qui priaient de tout coeur avec lui et qui étaient prêtes à reconnaître avec lui que, si la Sainte Vierge n'a pas été prêtre malgré son Immaculée-Conception, c'est parce que son Fils, qui l'aimait pourtant beaucoup, lui avait sans doute réservé un autre rôle au moins aussi important, bien que différent, dans son projet de Rédemption.

D'autre part, je ne suis pas du tout étonnée que Marie n'ait vraiment jamais pensé à se plaindre de sa situation et à... revendiquer. (...)

Rita BOUSQUET Montréal

LIBRE OPINION

La notion de couleurs

La théorie de Newton est fausse

L'auteur, Montréalais d'origine haïtienne, a réalisé un film intitulé «Où vas-tu Haïti?».

A la suite de l'article que j'ai publié dans LA PRESSE du 21 février dernier (p. B 3) concernant les préjugés anti-noirs en Occident, de nombreuses réactions se sont manifestées au Canada, tant dans la communauté noire que dans le milieu scientifique. La plupart de ces personnes qui ont pu me joindre, tout en m'approuvant totalement dans mon analyse expliquant les causes profondes des préjugés anti-noirs dans la civilisation occidentale, affirmant rester sur leur appétit lorsque je parle de la nocivité de ces préjugés dans le domaine scientifique et que je cite, comme exemple de cette contagion, la théorie de Newton sur les couleurs.

Lucien BONNET

Qu'il me soit permis maintenant de démontrer, avec concision, pourquoi la théorie de Newton sur les couleurs est fausse.

Tout d'abord qu'est-ce que cette théorie de Newton sur les couleurs?

Rappelons que la notion de couleur issue d'expérimentation à caractère scientifique découle, en Occident, de la fameuse démonstration à laquelle se livra, en 1665, le célèbre savant Issac Newton.

Cette expérience consiste à faire passer un «rayon lumineux visible», appelé «lumière blanche», à travers un prisme dans une chambre noire, et provoquer la décomposition de cette lumière en un «spectre continu» de toutes les couleurs. Newton, ainsi, avait cru démontrer que la «lumière blanche» se décompose à travers le prisme en une série de sept rayons réfractés qui produisent sur l'écran où ils sont projetés des couleurs passant du rouge au violet. Il en concluait donc que la «lumière blanche» renferme différentes lumières dont chacune est plus sombre qu'elle, «la lumière blanche», en tant que partie de l'ensemble. Quant à la plus sombre de toutes, l'obscurité, elle ne sau-

rait, selon lui, constituer qu'une absence de lumière.

Or, à mon avis, qui est aussi le point de vue de plusieurs grands savants, la chambre noire, qui était véritablement noire, devient, une fois pénétrée par le «rayon lumineux visible», un lieu constitué d'un mélange d'obscurité et de «lumière blanche», et n'est donc plus une chambre noire. C'est la l'origine même de «l'erreur de Newton», qui provient d'une mauvaise observation. En d'autres termes, les éléments de base de son expérience ne sont pas ce qu'il croit qu'ils sont: au cours de l'expérience, nous avons affaire en réalité à une chambre quasi noire, ou encore, quasi blanche. En conséquence, le prisme qui se trouve à l'intérieur de cette chambre quasi noire reflète cette réalité, c'est-à-dire qu'il est déjà soumis à ce mélange de «lumière blanche» et d'obscurité. Ce qui a échappé à l'observation de Newton.

En effet, le prisme, dans la chambre noire de l'expérience, d'un angle il reçoit l'obscurité, de l'autre un faisceau de «lumière blanche». Il met ainsi en situation ces deux éléments. A son niveau le rayon lumineux «incident» se trouve transformé, adouci sous l'effet de l'ombre environnante. Jouant le rôle de mélangeur d'ondes, le prisme intègre à la fois la «lumière blanche» et l'obscurité. Il en fait la synthèse «in vitro» selon un degré donné dans «l'échelle des gris» actuellement bien connue dans le domaine de la photographie et de la télévision en couleurs. Sous l'effet du «rayon incident» qui agit comme un projecteur le «rayon réfracté», d'un gris très subtil, passe à travers le prisme. Issu à la fois de la «lumière blanche» et de l'obscurité se forme, dans une chambre quasi noire sur un écran quasi blanc, le «spectre continu» de toutes les couleurs.

Ainsi donc, nous constatons que la «gamme continue» des couleurs, telle que nous la connaissons, constitue la décomposition non pas de la «lumière blanche» mais d'un mélange de

«lumière blanche» et d'obscurité, c'est-à-dire d'un gris. «C'est, écrivait déjà le savant allemand Wolfgang Goethe, la preuve de la loi selon laquelle la lumière n'est qu'un mélange de lumière et de ténacité, à des degrés divers». La théorie de Newton sur les couleurs s'avère ainsi totalement fautive.

Et pourtant, les techniques utilisées par les industries de photographie, et donc de cinématographie et de télévision, reposent toujours sur cette théorie erronée.

En photographie, les laboratoires sont les premiers à découvrir, dans leurs manipulations, que la somme des couleurs du spectre donne un gris et non un blanc. Si bien qu'ils se trouvent contraints d'introduire la couleur noire pour obtenir le blanc. C'est là une démonstration en sens inverse que le noir est partie intégrante du processus de la lumière et de la couleur. Chose qui a, faut-il le rappeler, totalement échappé à l'observation de Newton. Malheureusement, si dans leur application et leur usage de la gamme des couleurs, les laboratoires de photographie s'aperçoivent de l'erreur de Newton et la corrigent sur le plan pratique, ils ne s'en démarquent pas pour autant. Pourquoi?

D'aucuns pourraient affirmer que les grandes industries utilisant le processus de la couleur (imprimerie, photographie, cinéma, télévision et même microprocesseur) maintiennent cette théorie erronée pour des questions de gros intérêts financiers, notamment en ce qui a trait aux brevets d'invention et aux secrets de fabrication, quoique, également, des préjugés anti-noirs profondément enracinés dans la culture occidentale ne seraient pas étrangers, dans le domaine de l'optique, à «cette phase de repos et presque de stagnation plutôt que de progrès théorique».

Il revient donc aujourd'hui au monde scientifique (universitaires, chercheurs, etc.) de dépasser de tels handicaps et de corriger la théorie de Newton, afin de laisser libre la voie au cheminement du progrès.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

Table with subscription rates and classified ads information. Includes columns for ABONNEMENT, RÉDACTION, PROMOTION, COMPTABILITÉ, ANNONCES CLASSÉES, and GRANDES ANNONCES.

ÉTAT DE SIÈGE À ZAGREB

Procès d'un criminel de guerre de 86 ans

ZAGREB, Yougoslavie (AFP) — La capitale de la Croatie, Zagreb, était en état de siège à l'occasion de l'ouverture aujourd'hui du procès d'un vieillard de 86 ans, Andreja Artukovic, un des plus importants criminels de guerre encore vivants.

Des centaines de policiers ont été mobilisés pour interdire à la circulation non seulement les abords du Palais de Justice - ou, ironie du sort, Artukovic a commencé sa carrière d'avocat il y a près de 60 ans - mais encore une grande partie du centre historique de la ville.

Par mesure de sécurité même les stylos métalliques seront interdits dans la salle où seulement 130 personnes, triées sur le volet, seront autorisées à assister au procès du boucher des Balkans, extradé des États-Unis le

12 février dernier après avoir passé pendant 37 ans une paisible vie de comptable sur la côte ouest, non loin de Los Angeles.

Artukovic, que ses avocats disent partiellement sénile, est accusé d'être moralement responsable de la mort de près de 700 000 personnes en tant qu'ancien ministre de l'Intérieur, puis de la Justice, de l'éphémère État indépendant de Croatie mis en place en avril 1941 par les troupes d'occupation hitlériennes.

L'acte d'accusation de 35 pages qui lui a été remis le 28 mars dernier, lui reproche surtout quatre faits précis: le massacre en 1941 de 400 à 500 personnes dont des femmes et des enfants, pres de Kerestinac, le génocide en 1942 de la population de plusieurs villages, l'exécution en

1943 de plusieurs centaines de partisans titistes et l'assassinat d'un député croate, Ieso Vidic.

Peine capitale

Artukovic risque la peine capitale. Toutefois aucun condamné à mort âgé de plus de 70 ans - la presse yougoslave a insisté sur ce point - n'a jusqu'à présent été exécuté en Yougoslavie.

En raison de son âge et de son état de santé, Artukovic ne comparaitra devant ses juges que deux ou trois heures par jour au cours de séances qui seront interrompues aussi souvent que nécessaire. Quatre neuropsychiatres et un cardiologue seront d'ailleurs constamment présents dans la salle et appelés à donner leur avis sur son état de santé à chaque début de séance.

Chacun dans la capitale croate s'interroge sur l'état réel de cet homme jugé apte par les autorités à comparaître devant ses juges et décrit par ses avocats comme partiellement sénile.

La télévision yougoslave jusqu'à présent n'a diffusé de lui que quelques images sans réelle signification, mais la presse dans des comptes rendus d'interrogatoires, a plutôt présenté l'aspect d'un homme qui ne semble pas toujours se rendre compte de ce qui est en train de lui arriver.

Un de ses principaux avocats, Me Serje Popovic, connu pour avoir plaidé un grand nombre d'affaires politiques, aurait d'ailleurs l'intention des l'ouverture du procès de réclamer un ajournement de séance et un nouvel examen médical complet de son client.



Andreja Artukovic à son retour des États-Unis où il a vécu 36 ans.



Un assistant fait fonction de frein pour empêcher Rick Hansen de glisser par derrière alors qu'il s'efforce de gravir les pentes de la Grande Muraille de Chine.

Hansen avoue sa fatigue après 119 900 km en fauteuil roulant

Après avoir parcouru plus de la moitié du globe en se propulsant à la force de ses poignets dans son fauteuil roulant, il n'y a pas à s'étonner que Rick Hansen, de Vancouver, se plaigne d'être fatigué.

« Je le reconnais volontiers, je commence à ressentir de la fatigue », a avoué récemment Hansen, au cours d'une entrevue.

« C'est une occupation à plein temps. Quand je ne me propulse pas en fauteuil roulant, je donne des interviews au téléphone.

« Sans compter les nombreux déjeuners-causeries et réceptions dont il faut profiter pour faire la promotion de mon projet », confie le jeune homme âgé de 28 ans.

Hansen, un athlète en fauteuil roulant de calibre international, a maintenu un rythme plutôt rapide dans son périple autour du monde entrepris dans le but de prélever des fonds pour la recherche médicale sur les blessures et les ruptures de la moelle épinière (colonne vertébrale) et pour susciter une plus grande

sympathie envers les victimes de ce mal.

Autour du monde

Depuis qu'il a quitté Vancouver, il y a maintenant 13 mois, Hansen a parcouru en fauteuil roulant une moyenne de 110 kilomètres par jour, ne se réservant qu'une journée de repos pour chaque trois jours de route.

À ce jour, son périple l'a conduit, lui et son équipe de soutien de six membres, à travers le sud des États-Unis, une bonne partie de l'Europe, le Moyen-Orient, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Il est arrivé samedi à Pékin où il a été reçu par le premier ministre chinois Wan Li.

À ce rythme, Hansen aura alors parcouru plus de 40 000 kilomètres lorsqu'il fera son entrée triomphale à Vancouver prévue pour l'automne. Il espère recueillir \$10 millions pour un fonds destiné à la recherche et à la réadaptation.

Hansen a confié qu'il rêvait d'entreprendre ce périple autour du monde en fauteuil roulant depuis le jour où, à l'âge de 15 ans, un accident d'auto l'a privé de l'usage de ses deux jambes.

C'est en 1980 qu'il a constaté que son rêve n'était pas impossible quand il a vu son ami Terry Fox, un coéquipier de Hansen au sein d'une équipe de basketball pour handicapés, entreprendre sa course épique à travers le Canada sur une seule jambe.

« J'ai alors réalisé tout l'impact que l'exploit de Terry avait sur le public sur le plan de la compréhension des handicapés physiques. »

Plein de détermination

Déterminé à réaliser son rêve de jeunesse, Hansen s'est employé des 1984 à former une équipe qui le seconderait dans son projet. Ses collaborateurs se mirent à leur tour à la tâche de solliciter des individus et des entreprises qui accepteraient de commanditer leur poulain. La réaction initiale de nombreuses personnes a été plus que tiède.

« Ce n'est déjà pas facile pour certains gens de réaliser que quelqu'un puisse seulement traverser une rue dans un fauteuil roulant; alors n'allez pas leur parler de parcourir le monde en fauteuil roulant, car on vous

prendra non seulement pour un handicapé, mais aussi pour un déséquilibré mental. »

Le périple autour du monde de Hansen a débuté le 21 mars 1985 avec suffisamment d'argent pour se rendre au Texas. Mais une fois sur la route, les gens se sont mis à prendre son projet au sérieux au point où les dons et les appuis financiers ont commencé à affluer.

Les déboires de toutes sortes n'ont pas manqué depuis son départ de Vancouver, le 21 mars 1985, mais il n'en a pas moins recueilli jusqu'à maintenant plus de \$750 000. Il prévoit que l'appui du public s'accroîtra au moment de se rapprocher du Canada, à l'automne.

Ayant parcouru plus de la moitié de son périple — 119 900 kilomètres — alors qu'il se trouvait à Melbourne, en février, Hansen a alors décidé de ralentir son rythme à seulement 80 kilomètres par jour de façon à être plus disponible pour transmettre son message d'espoir et pour recueillir des fonds.

Presse Canadienne

VISITE DE CHARLES ET DIANA

Vienne est sur le pied de guerre

VIENNE, (AFP) — Plus de 1 800 policiers sont sur le pied de guerre pour assurer la sécurité du prince Charles et de la princesse Diana attendus aujourd'hui avec impatience par les Viennois pour une visite de 48 heures dans la capitale autrichienne à l'occasion d'une semaine britannique.

Rien n'a été laissé au hasard pour cette visite qui suscite un intérêt énorme à Vienne où près de mille journalistes et photographes sont accrédités tandis que la presse et la télévision autrichiennes consacrent des reportages quotidiens à la famille royale.

« Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une visite officielle, les risques sont pour nous les mêmes que pour une visite d'État », indique-t-on au ministère de l'Intérieur où depuis plusieurs jours les responsables de la police et des experts du palais de Buckingham mettent au point un dispositif de sécurité exceptionnel.

Pour l'arrivée du couple princier en Concorde, l'aéroport de Vienne, où un attentat sanglant avait eu lieu le 27 décembre dernier, sera cet après-midi en état de siège. Son accès sera étroitement surveillé par les hommes de l'unité d'élite « Kranich » de la gendarmerie.

Durant leur séjour à Vienne, le prince et son épouse, qui occuperont une suite à la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, seront protégés en permanence par quatre « gorilles » britanniques et quatre agents de sécurité autrichiens.

Alors que leur première journée sera consacrée à une visite à l'hôtel de ville et à une soirée théâtrale, le prince Charles et Diana auront leur premier et unique contact avec la population viennoise demain matin lors d'un bain de foule sur la Kaerntnerstrasse, la célèbre artère piétonnière de la capitale.

Pour cette promenade à pied, au cours de laquelle le couple princier visitera notamment un grand magasin, les policiers ont même inspecté les égouts de Vienne. Le prince Charles et Diana se rendront ensuite pour déjeuner en fiacre, le moyen de transport le plus recherché des touristes à Vienne, chez le président de la République autrichienne M. Rudolf Kirchschlaeger.

Depuis plusieurs jours, le journal Kurier organise un concours pour les jeunes Autrichiennes. La gagnante sera celle désignée par le plus grand nombre de lecteurs comme ressemblant le plus à la princesse Diana.



photo Armand Trotter, LA PRESSE



Diana et Charles font courir les foules et cela est un cauchemar pour les services de sécurité.

Laotiens, Cambodgiens et Thaïlandais fêtent leur Nouvel An

La communauté locale laotienne célébrait en fin de semaine à Montréal son Nouvel An. Les Cambodgiens et les Thaïlandais, avec qui ils partagent la tradition bou-

dhiste, fêtaient en même temps le Nouvel An. La déesse Jang Sasang Khane, montée sur un tigre, fait ici une entrée spectaculaire à la fête.



« Ookpik », le petit hibou de l'Arctique, a fait le bonheur de millions d'enfants depuis sa publication par Alfred Copland, en 1965.

Copland a immortalisé le hibou « Ookpik »

■ OTTAWA (d'après CP) — Une énorme photo d'Ookpik, le charmant hibou de l'Arctique qu'Alfred Copland a immortalisé dans un livre pour enfants, trône dans le bureau d'Ottawa du fameux auteur.

Le livre, publié en 1965, est rapidement devenu un best-seller au Canada, et le jouet Ookpik qui lui fit suite remporta un grand succès tant ici qu'aux États-Unis.

M. Copland, qui est âgé de 85 ans, a passé la plus grande partie de sa vie dans le Grand Nord. De 1923 à 1939, il a visité l'Arctique d'une extrémité à l'autre, travaillant d'abord comme apprenti trappeur pour la compagnie de la Baie d'Hudson, dont il devait plus tard devenir le représentant pour l'ouest de l'Arctique.

Il vécut longtemps avec les Inuits, dont il parle parfaitement la langue, et de son expérience du Grand Nord naquirent trois livres, dont le premier, « Ookpik », le hibou lorgneur de l'Arctique, devait plus tard être adapté pour le réseau radiophonique de la CBC. Le second ouvrage, « Livingstone de l'Arctique », publié en 1967, raconte l'histoire de Leslie David Lightstone, un médecin de l'Outaouais qui devint le premier médecin résident en pays inouk.

Copland n'est pas retourné dans l'Arctique depuis le milieu des années 60, mais son fils Ian, qui vit à Eskimo Point, dans les Territoires du Nord-Ouest, le tient au courant des événements.

La situation des étudiantes filles-mères est attribuée à des facteurs psychiques

■ (d'après CP) — L'idée que l'on se fait habituellement des étudiantes filles-mères n'est pas reluisante : la plupart des gens les considèrent comme des rebelles sans cause et sans argent, qui ont perdu leur estime de soi.

Il ressort toutefois d'une étude effectuée sous l'égide d'un professeur de l'Université de Guelph que ces étudiantes ne sont, en réalité, ni plus riches ni plus pauvres que les autres, qu'elles ont généralement l'intention de poursuivre leurs études, et que leur situation est le résultat d'un traumatisme psychique qu'elles ont subi dans leur enfance.

Sous la surveillance du professeur Marshall Fine, une étudiante en maîtrise, Sheri Burns, a examiné les antécédents et le comportement de 35 filles-mères et de 35 non-mères dans une ville du sud de l'Ontario.

Cette étude a permis d'éta-



Sheri Burns photo CP

de violence et de cas d'abus des drogues, d'alcoolisme et de prison.

Alors que six pour cent seulement des non-mères avaient passé une partie de leur enfance dans des foyers d'accueil, cette proportion atteignait 41 pour cent parmi les filles-mères.

Des études antérieures avaient donné à penser que ces jeunes filles recherchaient dans les relations sexuelles l'affection dont elles avaient été privées au sein de leurs familles. Toutefois, Sheri Burns a établi que les sujets des deux groupes avaient eu leurs premiers contacts sexuels à peu près au même âge, et que par ailleurs, les filles-mères étaient plus liées avec leur propre mère que les non-mères. Par contre, elles détestaient généralement leur père, cause première, semble-t-il, de la dislocation des foyers.

blir que dans leur enfance, les sujets du premier groupe avaient généralement été témoins, au sein de leurs familles, d'actes

À OTTAWA Les alcooliques âgés peuvent obtenir des soins curatifs

■ OTTAWA (d'après CP) — Les personnes d'âge mûr de la région d'Ottawa qui sont les esclaves de l'alcoolisme ou de la toxicomanie peuvent désormais reprendre espoir, grâce à un programme de désintoxication ins-

titué en 1981 dans la capitale et qui a déjà aidé des centaines de personnes à se débarrasser de leur vice.

Bill White est un excellent exemple de l'aide que peut apporter ce service, baptisé le Programme d'enrichissement de la vie des adultes, aux personnes qui sont dans son cas. Après la mort de son fils, Bill White (il s'agit d'un nom fictif), découragé, s'était mis à boire, et, peu à peu, l'alcool devint sa seule raison d'être. Il ne mangeait presque plus, et finalement, sur l'avis de son médecin, il accepta

de participer au programme de désintoxication.

Aujourd'hui, affirme Jane Baron, coordonnatrice du programme, non seulement Bill White ne boit-il plus, mais il travaille comme bénévole au programme et se passionne pour sa nouvelle vocation.

« En discutant de son problème avec les 56 autres participants », précise Mme Baron, « Bill White se rendit compte qu'il n'était pas le seul à avoir connu la déchéance et il recouvrit l'estime de soi tout en reprenant goût à la vie. »

MAIGRIR SPÉCIAL DU PRINTEMPS

RABAIS 50% RABAIS 50% RABAIS 50% RABAIS 50%

sur les frais d'inscription et de réunions. Inscrivez-vous entre le 31 mars et le 3 mai pour **11\$ seulement** Offre valable uniquement dans la province de Québec.

Plan d'attaque PLUS

- Aucun contrat
- Frais d'inscription 15\$
- Classe hebdomadaire 7\$
- Total 22\$
- 1ère classe maintenant 22\$

11\$

ACHETEZ 12 SEMAINES POUR LE PRIX DE 10 AVEC LE PLAN SUPER-ÉPARGNE Ord. 98\$ SPÉCIAL 70\$ RABAIS 29\$ Comptant ou mandat seulement

Weight Watchers

POUR MONTRÉAL **727-3788**

Weight Watchers et le «Quick Start» plus sont des marques déposées de Weight Watchers International Inc., Weight Watchers International Inc. 1986

École de photographie **MAR/SAN INC.** 1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Métro Berri-de Montigny)

DEVENEZ **PHOTOGRAPHE** AMATEUR OU PROFESSIONNEL

Cours de jour et de soir. Niveau collégial Temps partiel et temps complet. Prêts du gouvernement

Les prochaines sessions: SOIR: 5 MAI — JOUR: 2 SEPT. — Prospectus gratuit: 842-8643

Verres à pied en crystal en solde!

À 25% de rabais, c'est le moment ou jamais de faire vos provisions de verres en crystal au plomb, teneur 24% taillés à la main.

Le riche décor "Suzanne" fait de ces verres à pied des pièces d'une rare beauté: verre à pied, à vin rouge, à liqueur, highball, à Old Fashioned, à brandy, à champagne/sorbet, flûte à champagne.

Ord. \$10.00 **EN SOLDE, \$7.50**

Parfaitement BIRKS

LE GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS!

Nettoyez deux vêtements pour le prix d'un!

(Payer comptant et emporter seulement)

DU 14 AU 26 AVRIL PANTALONS
DU 28 AVRIL AU 10 MAI MANTEAUX DE DRAP
DU 12 AU 24 MAI CHANDAILS
DU 26 MAI AU 7 JUIN COUVERTURES

Sweepstake proprement épatant

Gagnez un voyage familial en Floride d'une valeur de 3 000 \$!

Vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation que vous obtiendrez dans l'une des sept succursales Bellingham, soit:

6626 Ch. Côte St-Luc 4365 Notre Dame, Chomedey
371 avenue Dorval 1 Place du Canada
3484 boul. des Sources, D.D.O. Le Cartier, Sherbrooke et Peel
880 de l'Épée, Outremont

Courrez la chance de gagner un bon d'une valeur de 3 000 \$ échangeable contre un voyage en Floride, dans n'importe quelle des destinations desservies par Les Voyages Treasure Tours. (Vous trouverez les règlements du concours dans toutes nos succursales)

BELLINGHAM Nettoyeurs & Tailleurs Ltée. 273-4430

Aux Éditions La Presse

L'ENCYCLOPÉDIE MICRO-ONDES

NOUVEAU Notre service téléphonique est MAINTENANT OUVERT de 13 h à 17 h **LE SAMEDI**

POL MARTIN

Pol Martin propose, réunies en un seul volume, près de 400 recettes toutes aussi délicieuses que faciles à réaliser. Du potage au dessert, les adeptes de plus en plus nombreux de la cuisson au four à micro-ondes trouveront les mets qui conviennent à leurs besoins. Et, pour qu'ils puissent profiter pleinement de ce mode de cuisson, Pol Martin a inclus de nombreux conseils sur la préparation de certains aliments ainsi que sur l'utilisation du four. Le tout agrémenté de superbes photos en couleurs.

416 pages en couleurs
Reliure cartonnée de luxe
EN VENTE PARTOUT

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE Service rapide et efficace 285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service est offert du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE Veuillez me faire parvenir: () exemplaire(s) de «L'encyclopédie micro-ondes Pol Martin», au prix de 39,96 \$ chacun, plus 1 \$ pour frais de poste et de manutention. Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «L'encyclopédie micro-ondes Pol Martin» au prix de 31,95 \$ chacun, plus 1 \$ pour frais de poste et de manutention. No d'abonné(e).....

IMPORTANT: Joignez à cette commande un cheque ou mandat payable aux Éditions La Presse Ltée. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement. MASTERCARD ou VISA..... NO.....

À retourner aux: Éditions La Presse Ltée 44, Saint-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL..... TEL.....

TOTAL Ci-joint.....\$ (Plus 15 pour frais de poste et de manutention)

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

SALON DE LA FEMME

18 AU 27 AVRIL AU VÉLODROME OLYMPIQUE 10H À 22 H MÉTRO VIAU

EN COLLABORATION AVEC **la presse** **cjms 128** Fédération des producteurs de lait du Québec

CONCOURS HYUNDAI "L'ESSAI PORTE CHANGE"

Vous pourriez gagner UN des 22 superbes pianos mæari* en acajou foncé si vous faites l'essai d'une voiture PONY, STELLAR ou EXCEL.

Rendez-vous chez un concessionnaire Hyundai participant. Vous y trouverez les règles détaillées du tirage «L'ESSAI PORTE CHANGE!» et votre bulletin de participation. Aucun achat requis.

Hâtez-vous! Le concours prend fin le 2 mai 1986.

«Hyundai vous donne la chance de gagner le piano dont vous rêvez depuis toujours!»

Nicole Martin

NICOLE MARTIN
Chanteuse et musicienne



22 PIANOS mæari* À GAGNER AU QUÉBEC

*Une valeur d'environ 2 675 \$ chacun. Modèle U-820. Transport compris n'importe où au Québec. Le prix gagné ne sera ni échangé ni monnayé et devra être accepté tel quel. Un jury indépendant procédera au tirage au sort des gagnants parmi tous les bulletins de participation valides.



Montez en Pony aujourd'hui.



La Stellar brille par son luxe et par son prix.



Le sens des valeurs.



QUEST

- Hyundai Pony Centreville**
2077 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243
- Luciani Automobile (1985) Inc.**
4040 ouest, rue Jean-Talon
Montréal 340-1344
- Jaykai Hyundai**
30, boul. Don Quichotte
Ville de Perrot 453-6363

- Autos Visa Inc.**
500, boul. Mgr. Languin
Valleyfield 377-1985
- Automobiles Ulsan Ltée**
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702
- Safari Automobiles Inc.**
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124
- SUD**
Seray Auto Inc.
730, boul. Perigny
Chambly 658-4482

- C.W. AutoSud Inc.**
3839, boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220
- Automobiles Corée Longueuil Ltée**
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080
- Les Automobiles Cloginor Inc.**
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu
347-4003

- Moteurs Châteauguay**
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630
- Principale Autos Ltée**
1196, rue Principale
Granby 378-4666
- NORD**
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

- Chomedey Hyundai**
2480, boul. Curé
Labelle
Chomedey, Laval
682-6000
- Garage St-Louis Ltée**
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292
- EST**
Point-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233
- Hyundai Repentigny**
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

- Pie IX Pony**
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821
- Pony de Montréal**
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201
- Hyundai Auto Mascouche**
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 471-7669
- Les Automobiles Lise Grenier Inc.**
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Enlèvement de Mme Guinness La police interroge un suspect

■ DUBLIN, (AFP) - Un homme est interrogé par les policiers irlandais qui enquêtent sur le rapt de Mme Jennifer Guinness, enlevée mardi dernier près de Dublin, a annoncé la police aujourd'hui.

Le suspect, dont l'identité n'a pas été révélée, a été appréhendé hier soir dans un faubourg de Dublin en vertu de la loi sur la prévention du terrorisme, qui autorise une garde à vue de 48 heures sans inculpation, a précisé la police.

Mme Guinness, dont la riche famille est propriétaire de brasseries et de banques en Irlande et au Royaume-Uni, a été enlevée mardi à son domicile par trois hommes armés qui ont demandé une rançon de deux millions de livres (\$4 millions).

Le délai fixé pour le versement de la rançon a expiré vendredi, et les ravisseurs ne se sont pas manifestés depuis l'enlèvement.

Les enquêteurs, qui avaient au début évoqué l'hypothèse d'un coup de main de l'IRA (Armée Républicaine Irlandaise), pensent maintenant avoir à faire à une bande de criminels de droit commun.

Par ailleurs hier, les archevêques catholique et protestant de Dublin ont appelé à la libération de Mme Jennifer Guinness.

La famille Guinness, une des branches de la plus riche dynastie de brasseurs et banquiers irlandais, a démenti hier qu'il y ait le moindre différend avec la police, après que la presse irlandaise eût fait état de l'arrivée à Dublin de représentants d'un cabinet-conseil britannique spécialisé dans les négociations en matière d'enlèvement.

Le gouvernement irlandais a pour politique de ne pas céder aux demandes de ravisseurs. Par le passé, des rançons auraient cependant été versées à l'étranger, notamment en 1983, lors de l'enlèvement de M. Don Tidey, un homme d'affaires britannique. En 1985, le gouvernement de Dublin avait fait saisir près de deux millions de livres appartenant à l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) et déposées à la Banque d'Irlande.

Des mites dans le Cracker Jack

■ TORONTO (CP) - La publicité apparaissant sur les emballages de Cracker Jack promet des surprises, et quelques consommateurs de Toronto ont eu pour leur argent en découvrant dans les boîtes de ces grains de maïs soufflé enrobés de sucre des mites et des larves de mites.

Toutes les livraisons du produit ont été suspendues à la suite de cette découverte, a annoncé vendredi George Micklea, vice-président de Nabisco Brands Ltée, qui distribue la friandise à partir de son usine de Sherbrooke.

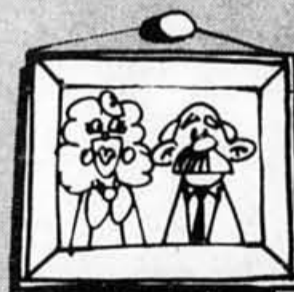
Il s'agit d'une mesure de précaution adoptée en attendant que l'on évalue l'ampleur et les causes du problème, a-t-il précisé.

La présence des mites a d'abord été signalée par une femme qui avait acheté une boîte de Cracker Jack dans un magasin Woolco, à Mississauga. Nabisco n'a pas ordonné le rappel du produit, mais la chaîne Woolco a décidé de le retirer des étagères dans toutes ses succursales à travers le pays.

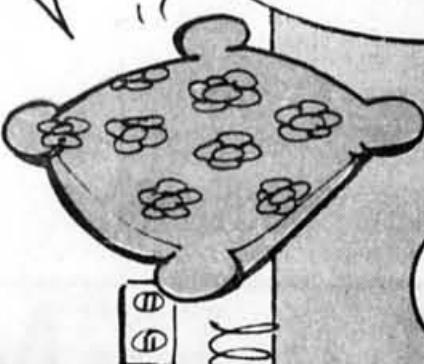
CHEZ YVONNE ET GÉRARD, CHAQUE FOIS QUE LE TÉLÉPHONE SONNE, QUELQUE CHOSE DISPARAÎT ...



DRING



TU VOIS GÉRARD IL EST PARTI AUSSI LE SOFA!



OUAIS OUAIS!

DEPUIS QU'YVONNE ET GÉRARD UTILISENT LES ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE ILS VENDENT RAPIDEMENT!

POUR VENDRE VITE, VITE, VITE IL NOUS FAUT LA PRESSE, HEIN GÉRARD!

OUAIS OUAIS!

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES



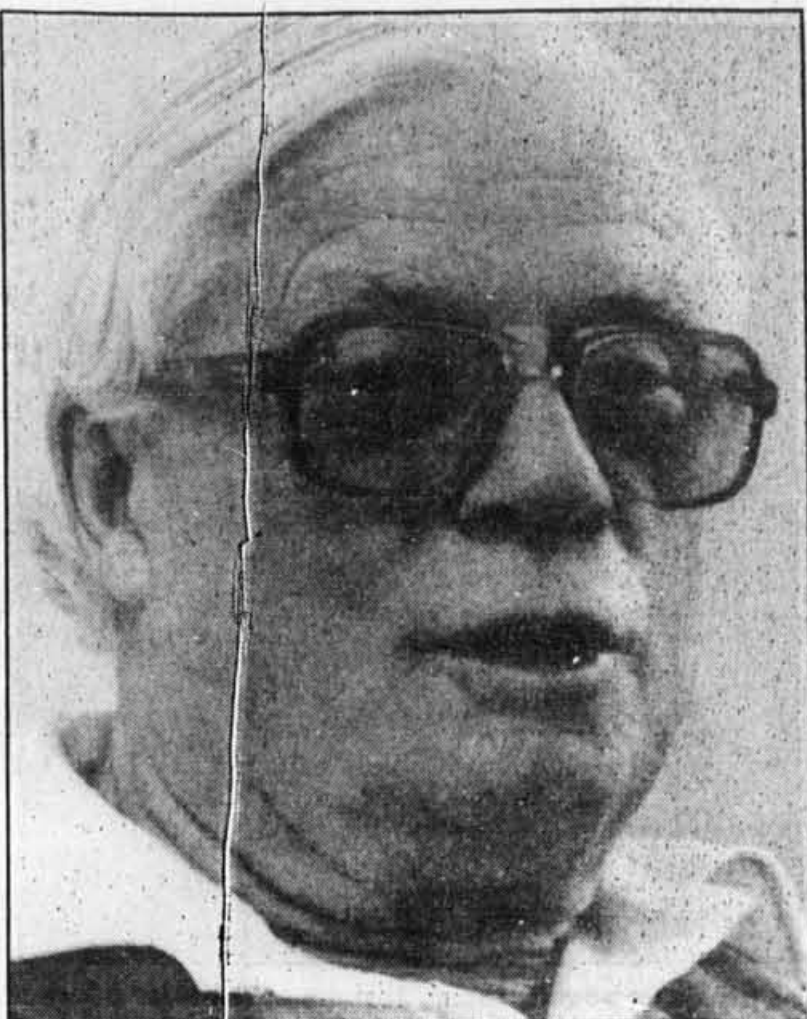
la presse

L'ex-secrétaire de Trotsky assassiné par sa femme

MEXICO (AFP) — Un ancien secrétaire néerlandais de Léon Trotsky a été assassiné à Mexico le 30 mars dernier par sa femme qui s'est ensuite suicidée, a affirmé dimanche le journal La Prensa.

Selon le journal, le secrétaire, Jan van Heijenoort, et sa femme, Ana Maria Zamora, de nationalité mexicaine, ont été retrouvés morts chez eux. Jan van Heijenoort a été tué de trois balles dans la tête. Sa femme, morte d'une balle dans la bouche, tenait encore un pistolet dans ses mains.

L'identité de la victime, ajoutée La Prensa, a été découverte plusieurs jours plus tard, après l'arrivée d'un éditeur américain, Peter Katell, qui devait acheter à Heijenoort les droits de publication d'un livre que le secrétaire se proposait d'écrire sur Trotsky, assassiné à Mexico en 1940.



Le Père Jean-Louis Brouillé

photothèque La Presse

PLACE VILLE-MARIE

Les Jésuites viennent en aide aux financiers stressés

« Bonjour !... » L'accent onctueux ne trompe pas. C'est un religieux qui répond au téléphone et vous propose d'enregistrer votre message. Vous venez de signaler le numéro du Service de Consultation Morale, sis au 1418 de la Place Ville-Marie.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Coïncé entre les bureaux d'un puissant trust qui occupe plusieurs étages de la Place Ville-Marie et un gros bureau d'avocats, la petite officine du Service de Consultation Morale n'a rien d'imposant. C'est pourtant la tête de pont que les Jésuites ont jetée dans le domaine des affaires.

Les membres de la Société de Jésus ne sont évidemment pas là pour faire des affaires. « Tout est gratuit, nous ne payons même pas de loyer, c'est la Place Ville-Marie qui nous offre le local, explique Jean-Louis Brouillé s.j. Nous sommes ici pour prêter une âme attentive à tous ceux qui pourraient en avoir besoin

parmi la population en transhumance dans le milieu des affaires ».

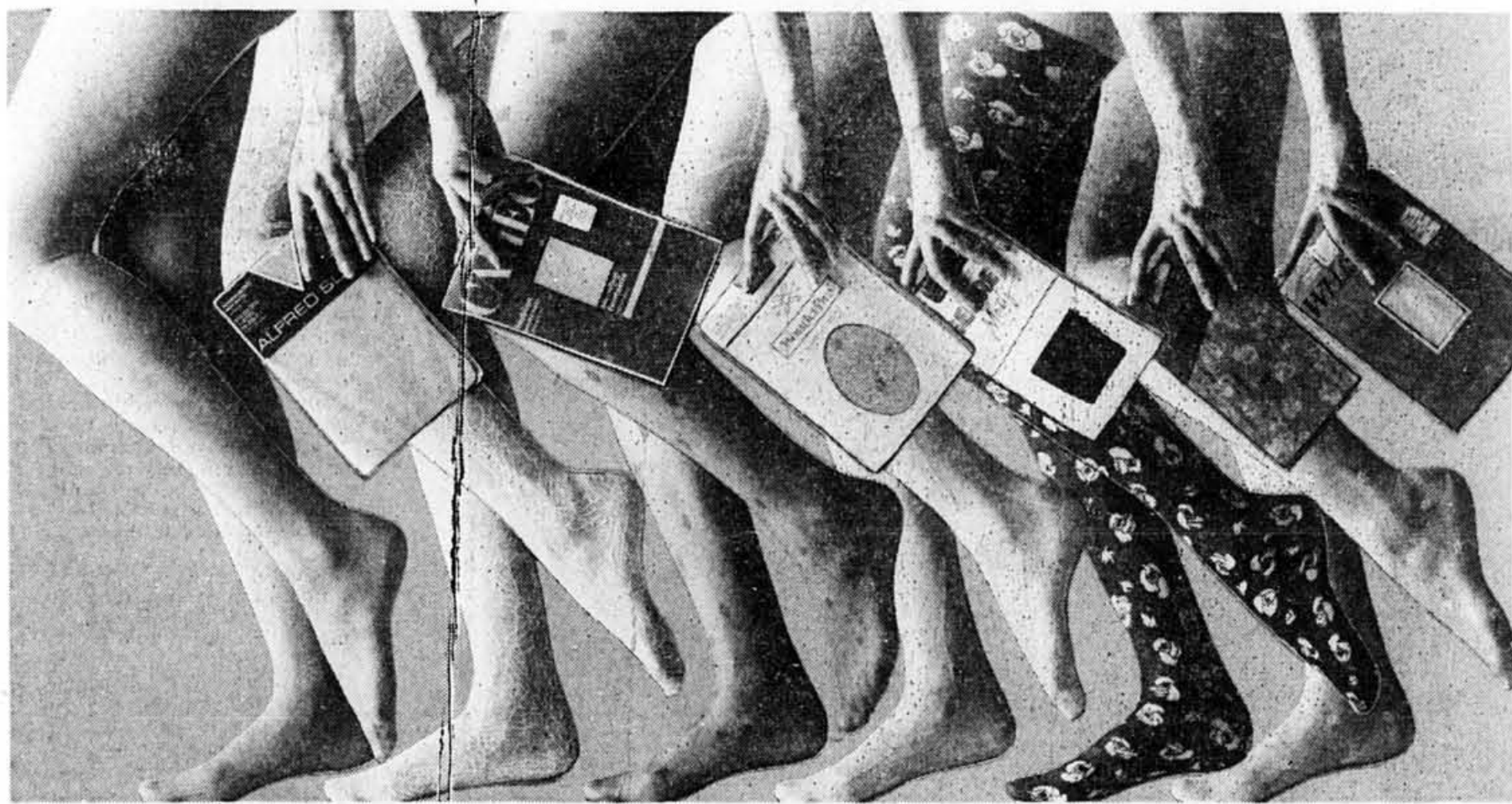
Ce n'est pas d'hier que les Jésuites considèrent le monde de la finance et du commerce comme pays de mission. « L'initiateur du Service de Consultation Morale, M. Arthur Gareau s.j., a ouvert le premier bureau il y a vingt ans dans l'édifice de la Bourse, raconte le Père Brouillé. Depuis quelques années, nous sommes installés ici. L'idée est de trouver un petit coin dans un édifice très achalandé ».

Aujourd'hui, le Père Gareau partage son temps entre la Place Ville-Marie et la chapelle de l'aéroport de Mirabel, « où il y aura certainement plus de visiteurs si le terrorisme continue, et qu'un décollage fasse penser à un voyage pour l'Au-delà, plaisante le Père Brouillé ». Au bureau de la Place Ville Marie, l'achalandage est très variable. « Tout dépend de la publicité que nous pouvons faire...Toujours gratuite, s'empresse d'ajouter le Jésuite ».

Beaucoup de consultations se font par téléphone. Mais il y a aussi des visiteurs. Hommes ? Femmes ? La discrétion n'a rien de surprenant ici. « Ce sont parfois des gens qui sont au bord du naufrage psychique, explique M. Brouillé. On les fait parler. Et très souvent, les gens qui viennent nous voir peuvent très bien se tirer d'affaire elles-mêmes. Ça peut prendre du temps. Le grand secret, c'est de ne pas poser de questions que sur ce que les gens nous racontent ».

Dans ces échanges qui se situent à mi-chemin entre la position du travailleur social et le divan du psy, le personnel du Service de Consultation Morale est très bien préparé. Outre le fondateur, Arthur Gareau, s.j., et Jean-Louis Brouillé, s.j., ancien aumônier du Collège Sainte-Marie, ancien directeur de l'Actualité...etc., il y a le Père Jean Langlois, un spécialiste de Theillard de Chardin, et même - Saint Thomas ayant été pour une fois mis de côté - un Dominicain, le Père Lemay.

VENTE SEMI-ANNUELLE DE COLLANTS FINS À LA BAIE JUSQU'À 25% DE RABAIS



RABAIS DE 20% SUR TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE COLLANTS À MOTIFS

Cameo, WonderBra, Alfred Sung, Secret et plus encore! Des marques renommées à des prix fantastiques. Egalement des marques comme Whisper, Discretion, Can Can et notre qualité Baycrest. Faites votre choix parmi des collants en dentelle, à motifs floraux ou géométriques. Ord. 1.19 à \$15, 95¢ à 11.99

EN PRIME

À l'achat de \$15 ou plus de collants mode vous recevrez un joli cadre en laiton massif en prime. Quantité au Québec 3840

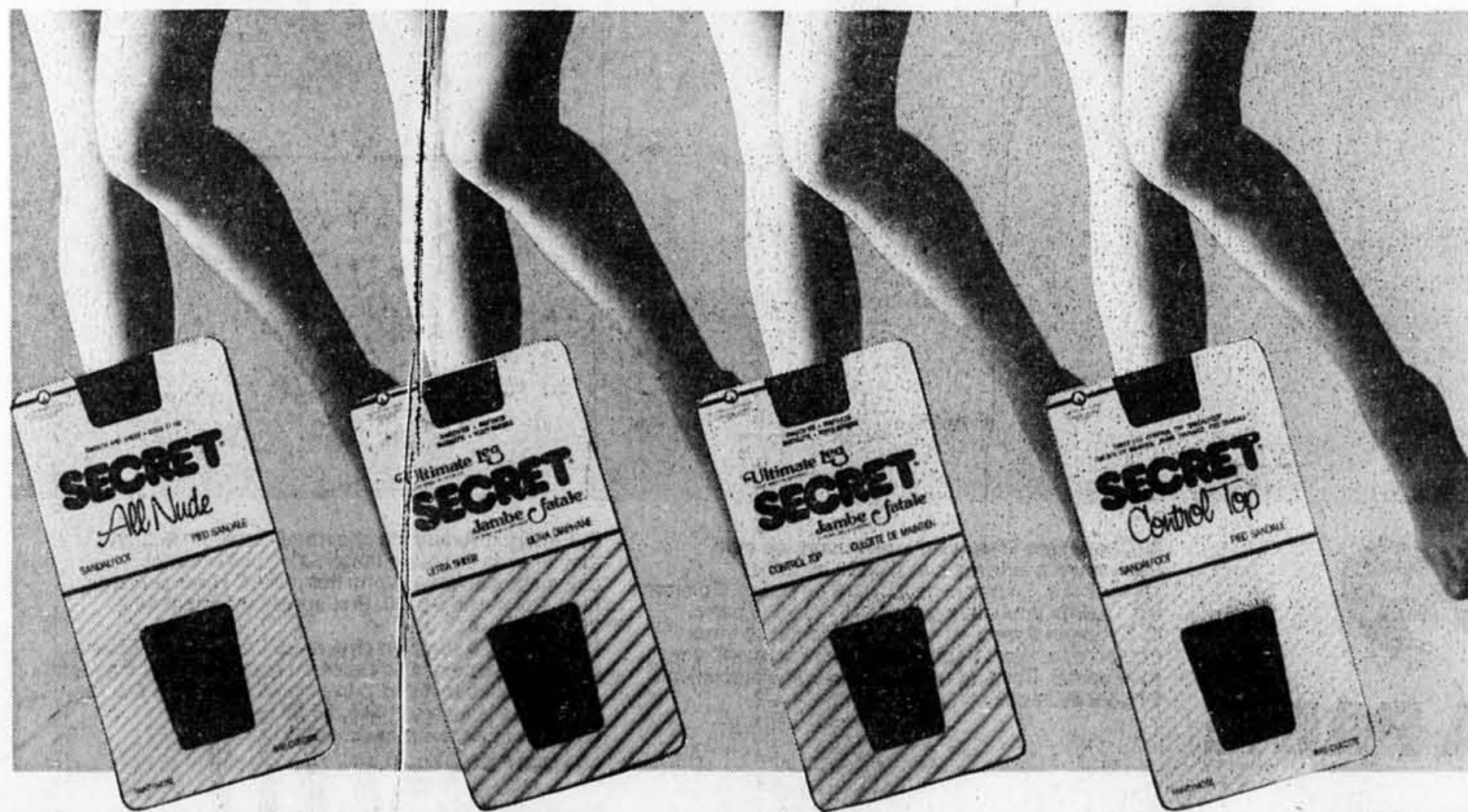


COLLANTS FINS SECRET À BONS PRIX

1 collant à 15% de rabais
6 collants à 25% de rabais

Choisissez parmi ces 4 modèles populaires:
N° 4490, culotte de soutien et pied sandale. Ord. 2.95 ch. ou 6 pour 13.20
N° 4450, pied sandale invisible. Ord. 2.35 ch., 1.99 ch. ou 6 pour 10.50
N° 4445, Jambe fatale ultra-diaphane. Ord. 3.25 ch., 2.76 ch. ou 6 pour 14.40
N° 4435, Jambe fatale à culotte de soutien. Ord. \$4 ch., 3.40 ch. ou 6 pour \$18
Choix de teintes y compris blanc, crème, beige, taupe, gris, noir, A.B.C. Le choix des teintes varie selon les magasins.
N'oubliez pas de remplir un formulaire de participation pour gagner un voyage à Paradise Island aux Bahamas. Aucun achat n'est nécessaire. Bas pour dames, rayon 225

Achats en magasin seulement. Collants fins, rayon 225. En vigueur jusqu'au 26 avril.



C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455



Des triplés, c'est pas une sinécure !

■ **JOLIETTE (PC)** — Avoir des triplés, c'est bien charmant mais c'est loin d'être une sinécure, autant pour les familles aisées, sinon plus pour les familles à revenu modeste.

Que diriez-vous d'avoir à changer des couches une centaine de fois par semaine, de soigner trois gastro, trois otites et trois gripes en même temps ?

Ceci ne fournit qu'une petite idée de la galère quotidienne dans laquelle sont embarquées deux familles de Joliette, les Perreault et les Ratelle.

Pour Jeanne Thibert et Jacques Perreault, il a fallu du courage pour ne pas plier devant la situation : des triplés qui vous arrivent derrière un petit garçon âgé de trois ans, quand le père ne peut compter que sur un emploi à temps partiel, sans autre revenu d'appoint.

En plus d'avoir à prendre soin de ces triplés qui sont nés prématurément en pesant uniquement 5 livres 12 onces à eux trois, le couple a dû s'endetter pour payer les couches et les médicaments.

Heureusement qu'ils ont reçu l'aide de belle-maman et de soeur Gabrielle Bergeron, qui consent à les balader pendant que maman Jeanne prend du repos...

Quand on est bien organisé, par contre, avoir des triplés n'est pas si terrible, raconte Mme Evelyne Ratelle, qui a accouché en avril dernier de trois petits bambins identiques.

Mme Ratelle, contrairement à Jeanne Perreault qui est restée à la maison, a même pu reprendre son travail d'avocate, quelques mois après la naissance de ses triplés.

Une telle option suppose cependant des horaires bien planifiés avec trois équipes de gardiennes qui font le relais de 7h30 le matin à 20h le soir.

Il faut bien être conscient du remue-ménage qui s'installe dans la maison à la venue de cette progéniture presque providentielle.

Evelyne et Luc Ratelle ont dû créer une pouponnière dans le salon, avec des bassinettes pliantes. « Un vrai campement », se rappelle Evelyne.

« Je croyais devenir folle », explique-t-elle en souriant, quand elle s'est rendu compte que Sébastien, Emmanuelle et Nicolas ne feraient pas leurs nuits pour les premiers mois.

Jeanne Thibert, elle, trouvait que Jason, Jennifer et Josiane étaient souvent malades. « Des gripes, toujours des gripes et des otites, surtout pour Jason, qui a été opéré quatre fois », raconte-t-elle.

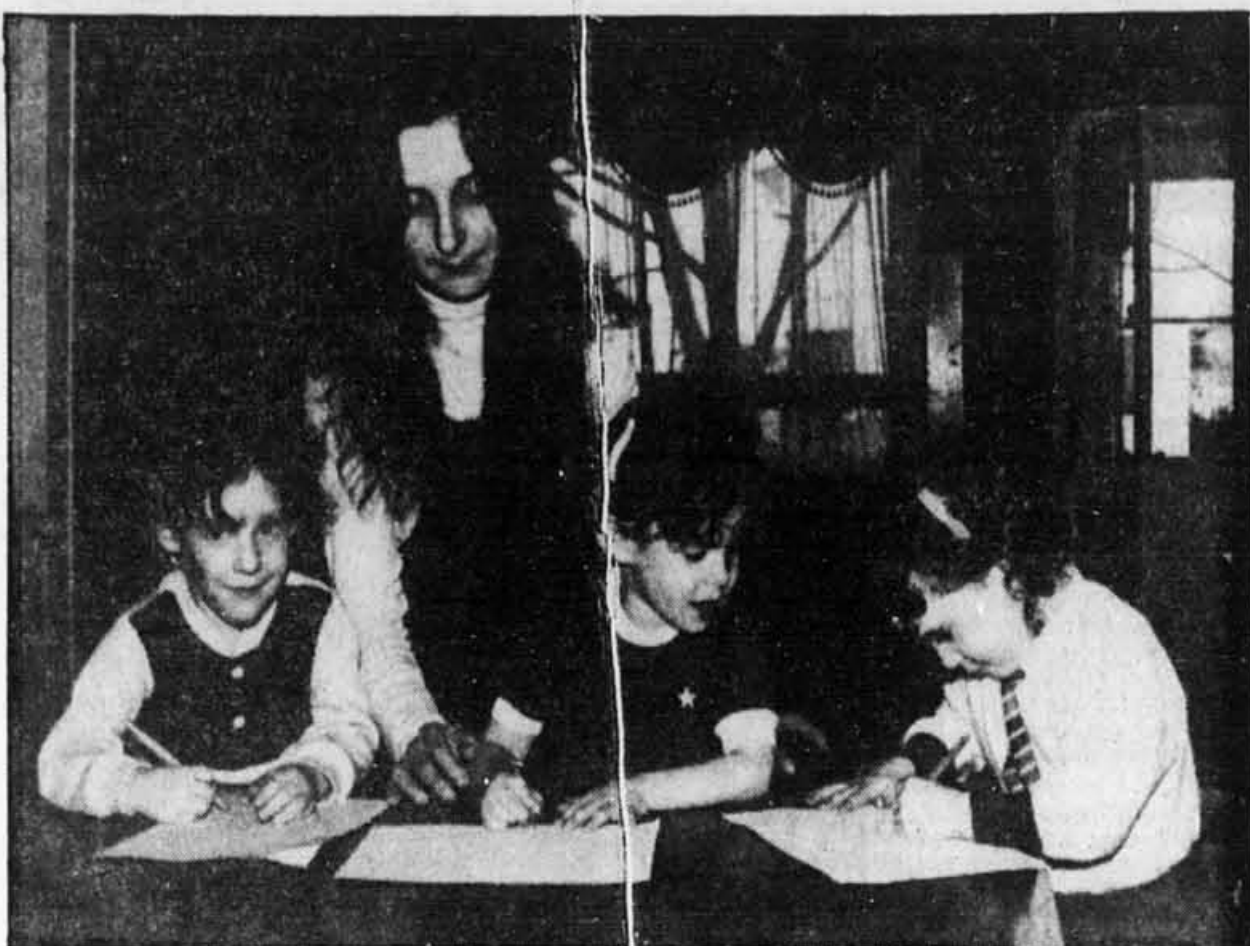
Quand ils se sont retrouvés tous les trois à l'hôpital pour dix jours, parce qu'ils avaient contracté une gastro en même temps, Jeanne était presque soulagée d'avoir du temps pour elle.

Car c'est bien le temps et les loisirs qui manquent pour ce couple qui ne peut pas se permettre de payer des employés pour prendre soin de leurs bébés.

Mais là encore, il y a la famille, les amis et la soeur Gabrielle qui fournissent des vêtements, des jouets et qui soutiennent le couple Perreault, dont le mari s'est même trouvé sans emploi pendant un mois.

« Une chance qu'on a de l'aide », avoue Jeanne, ce petit bout de femme qui n'a pas encore trente ans.

La recette pour tenir tout ce beau petit monde tranquille durant la nuit ? Augmenter le nombre de tétines : « Avec cinq ou six tétines dans chaque lit, ils finissent toujours par en attraper une », raconte Evelyne Ratelle.



Les triplés Perreault, Jason, Josiane et Jennifer adorent dessiner et découper. Pour leur quatrième anniversaire, le 12 mai, Jeanne, leur mère, a prévu beaucoup de papier, crayons et du ruban gommé.

photo CP

L'allure du printemps, à des prix pleins d'allure
L'événement Aubaines à chausser de la Baie

1/3 DE RABAIS

sur 4 modèles de chaussures
Westies et Avanti en cuir



29⁹⁹ LA PAIRE

A. Chaussure Westies à bout ouvert, en cuir. Chaussure à lanières multiples et talon bas compensés. En blanc, multicolore ou rouge. Pointures 5 à 10. Prix après lancement \$45, 29.99 la paire.

B. Escarpin Avanti en cuir. Détail fantaisie avec bouton à l'arrière. Verni noir, blanc, vert menthe ou rose pastel. Pointures 5 à 10. Prix après lancement \$45, 29.99 la paire.

C. Escarpin Avanti en chevreau. Escarpin à talon moyen avec découpe fantaisie sur les côtés et empeigne perforée. Verni noir, blanc, blanc cassé ou bleu. Pointures 5 à 10. Prix après lancement \$45, 29.99 la paire.

D. Escarpin Avanti en chevreau. Chaussure à boucle en blanc, jaune, blanc cassé ou rose... pour aller avec vos nouvelles toilettes printanières. Pointures 5 à 10. Prix après lancement \$45, 29.99 la paire.

Chaussures pour dames, rayons 262/271.
En vigueur jusqu'au 26 avril.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

la  aie